



Bulletin de L'A.N.A.I.

2e trimestre 1993
avril-mai-juin

Publié par

L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois,
agrée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél 42.61.41.29, CCP 21897-05 V Paris



Un bateau de réfugiés vietnamiens va aborder la statue de la liberté à Paris (4 novembre 1987)

SOMMAIRE

EDITORIAL	p. 3
LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ANAI.....	p. 4
LES TRAVAILLEURS INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE	p. 10
LES TROIS PAYS D'INDOCHINE AU PRINTEMPS 1993	p. 13
LES NIDS D'HIRONDELLE	p. 17
CHANSONS ET RECETTES VIETNAMIENNES.....	p. 18
SOUVENIRS DU COMITE NATIONAL D'ENTRAIDE.....	p. 20
L'EGLISE CATHOLIQUE AU CAMBODGE.....	p. 23
CAMBODGE : LE RAPATRIEMENT DES PERSONNES DEPLACEES.....	p. 24
VISITE DES CAMPS DE REFUGIES EN THAILANDE	p. 25
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 27
AVIS DE RECHERCHE	p. 28
VIE DES SECTIONS.....	p. 29
COURRIER DES LECTEURS	p. 34

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national	: Général Guy SIMON
Vice-président	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Colonel Guy DEMAISON
"	: Colonel Guy BACHMANN
Secrétaire général	: Mme Antoine VIDAL de la BLACHE
Secrétaire général adjoint	: Mme Serge de LABRUSSE
Trésorier général	: M. Jean AUBRY
Délégué du président national auprès des sections : Colonel Georges POUPARD	

Membres d'honneur :

Mme Charles BASTID, Président André ANGLADETTE, Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, M. François LE BOUTEILLER, Professeur Gustave MEILLON, Amiral Jean TARDY, Maître Claude THOMAS-DEGOUY.

Administrateurs

Lt-Colonel René BLAISE, Mme Georges BOUDOU LÊ QUAN, M. Roger BOUVIER, M. Michel CHANU, Ambassadeur Claude COPIN, Colonel Olivier DUSSAIX, Général Luc LACROZE, Colonel Albert LENOIR, Mme Yves LUCAS-POTIER, Général LY BA HY, M. PHAM HUU THIEN, Général Paul RENAUD, Colonel André ROTTIER, M. Michel ROUX.

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire
des papiers de presse :
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :
Général Guy SIMON
Directeur de la rédaction :
Marie BOUDOU LÊ QUAN

Secrétaire de la rédaction :
Régine PUZIN

Adresse de la revue :
15, rue de Richelieu
75001 Paris - Tél. : 42.61.41.29
Fax 42.60.06.51

Réalisation graphique :
Scoop Presse Normande
9, rue du Puits-Carré
27000 - Evreux - Tél 32.39.50.50
Fax 32.33.27.32

Impression : Imprimerie ETC
Yvetot

Routage : Routex
6, bd Arago - 91320 - Wissous
Tél. : 69.20.23.02

©
Bulletin de l'ANAI
2ème trimestre 1993

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

Présents !



C'est notre maître-mot, guide de réflexion et ligne de conduite. Nous sommes présents au monde contemporain ; nous avons mission de l'être par fidélité au passé et vocation à le demeurer par souci de l'avenir.

Le hasard veut que nous soyons vivants. Beaucoup d'anciens et de camarades ne le sont plus. A nous de maintenir le souvenir de leur action et le respect de leur sacrifice. En Indochine, l'histoire de France a duré trois siècles : comment l'ignorer ? Les sacrifices la jalonnent, des 100 000 chrétiens exécutés par les empereurs d'Annam aux 100 000 morts pour la France de 1940 à 1954 ; l'héroïsme de tout temps a valeur d'exemple.

A deux cents ans de distance l'ANAI applique le décret de la Convention sur la Patrie en danger, qui définit le rôle des vieillards dans l'éducation civique. Elle organise des conférences et des expositions ; elle recherche le contact du public. Sous une forme attractive son bulletin propage des témoignages historiques, car la société moderne préfère les témoins aux professeurs, et nous sommes les derniers témoins. Les monuments qu'elle édifie, seule ou avec des amis, comportent toujours une dimension pédagogique. Nous sommes particulièrement fiers du temple de Vincennes à la mémoire des Vietnamiens morts pour la France (1), qui rappelle les combats de 100 000 Indochinois en Europe et

en Afrique. Nous sommes contents qu'à la nécropole de Fréjus (2) une salle mémoriale ait été construite à notre initiative.

Faut-il nous arrêter à ce stade sous prétexte que nos lauriers sont suffisants ? Certes nous avons empêché les autorités françaises de célébrer en 1990 le centenaire de Hô Chi Minh. En 1991 nous avons dépisté Boudarel et l'avons fait mettre à la retraite. En 1992 c'est l'ACVGI communiste qui nous doit sa déconfiture. Mais saint Augustin a prévenu : "Quand tu auras dit "assez", tu seras mort" (3).

Allons-nous donc poser notre hotte sur le bord du chemin pour cause de vieillesse ? Les fantômes et les mauvais génies (4) qui suivent notre progression en guettant un signe de faiblesse se précipiteront pour détruire notre ouvrage, si nul ne reprend la charge sur ses épaules.

Alors qui va nous seconder, puis nous succéder ? Une relève pourrait surgir de la génération quadragénaire qui a trouvé dans nos récits des sujets d'étude que les programmes officiels d'histoire lui avaient refusés. Les sections de l'ANAI qui se sont montrées attentives à cette ressource ont recruté depuis quelques années des sympathisants de bon niveau.

Un autre groupe nous a rejoints, celui des délégués du Comité national d'entraide pour les réfugiés d'Indochine. Il a développé notre expérience de l'aide sociale tandis que nous augmentions sa culture asiatique. C'est un précieux renfort.

Mais une urgence s'impose aujourd'hui du fait de l'ouverture économique du Vietnam. Des touristes visitent l'Indochine, des hommes d'affaires envisagent des investissements, des personnalités généreuses financent des micro-réalisations. Ces nouveaux "partants" ne sont généralement reliés à aucune tradition franco-indochinoise ; c'est un manque à gagner pour eux mais surtout un dommage pour l'image de la France qu'ils donnent. Si nous tenons à leur disposition une structure d'information et de conseil, ils

deviendront à leur tour des amis éclairés de l'Indochine. Dans le cas contraire ils subiront l'influence des compagnons de route du parti communiste, déjà bien organisés. Ils apprendront, par exemple, de certains "historiens" que la France a causé la ruine du Vietnam et que c'est l'armée française qui a agressé Hô Chi Minh le 19 décembre 1946 !

Dans sa grande majorité l'ANAI a bien réagi à cette nouvelle situation. Son assemblée générale extraordinaire a confirmé l'ouverture aux amis (5) et décidé de mentionner ceux-ci dans le titre de l'association.

Deux heures après le vote, devant les monuments du Souvenir Indochinois, c'est aux morts que nous avons fait hommage de cette résolution. Leur combat continue, avec nous, sous d'autres formes. Un jour il sera livré par d'autres que nous. Mais c'est toujours le combat pour l'honneur de la France et la liberté des peuples d'Indochine.

Le Général de Division Guy Simon Président de l'ANAI

(1) Inauguré le 4 avril 1992.

(2) Inauguré le 6 février 1993.

(3) En latin : Quando "satis" dixisti, peristi.

(4) En vietnamien : les "ma" et les "qui".

(5) Avec la prudence nécessaire pour éviter le noyautage.

Décret du 28 août 1793

Les jeunes gens iront au combat. Les hommes mariés forgeront des armes et transporteront les vivres. Les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux. Les enfants mettront le vieux linge en charpie. Les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers.

Les journées nationales de l'ANAI en 1993

Première partie

6 et 7 mars

L'ancienneté de l'ANAI est exprimée par la date choisie pour nos cérémonies du souvenir : l'anniversaire de l'attaque japonaise du 9 mars 1945. Dans deux ans, sans doute, l'opportunité d'une telle célébration devra faire l'objet d'un nouvel examen, mais cette année encore la tradition a été respectée.

La Fédération des Réseaux de la Résistance a tenu son congrès le 5 mars, Citadelles et Maquis le 6 mars, les Rescapés le 7 mars. Ces trois mouvements ont organisé les cérémonies de l'avenue Général-Lemonnier le 7 mars, en présence de l'ANAI.

Association ouverte à tous les morts d'Indochine d'Alexandre de Rhodes à nos jours, l'ANAI a commémoré à ces dates le sacrifice de tous les morts d'Indochine. Elle a ravivé la flamme sous l'Arc de Triomphe le 6 mars et honoré la plaque des combattants d'Indochine, aux Invalides, le 7 mars.



Cérémonie à la mémoire du général Lemonnier : colonel Dussaix, général Roudier, général Simon.

La grand-messe de l'église Saint-Louis des Invalides a été offerte à Dieu, au nom de tous les morts d'Indochine, par Monseigneur Jacq, ancien évêque de Lang-Son, et les Pères Alazard, aumônier des Invalides, Louis, Heinrich et Trân Thanh Gian.

Comme souvent, la campagne électorale n'a pas permis d'inviter des personnalités politiques. D'ailleurs, avec la relève des générations qui nous gouvernent, nous serons de moins en moins enclins à solliciter la représentation d'autorités qui s'intéressent à nous en fonction de notre potentiel électoral. Pour nous l'hommage à rendre aux morts est un devoir d'honneur, non une corvée déléguable à un chargé de mission.

Seconde partie

2 et 3 avril

C'est la deuxième fois que le pavillon du roi du château de Vincennes accueillait le colloque des présidents de l'ANAI et des délégués du

CNE. Ce fut une réunion de grande importance. Les délégués du CNE vivaient leur dernier congrès ; quand ils reviendront l'année prochaine ils auront tous une fonction dans l'ANAI : adjoints sociaux des présidents de section pour la plupart, présidents de comité autonome pour quelques-uns. Les présidents de l'ANAI ont travaillé en commission à la formalisation de thèmes devenus traditionnels : l'aide aux réfugiés et l'action pédagogique, ainsi qu'à l'ouverture de pistes nouvelles : la participation au développement du Vietnam actuel. Les comptes rendus des travaux des commissions sont exposés par ailleurs.

L'assemblée générale ordinaire se déroula conformément aux statuts. Rapport d'activité et rapport financier furent approuvés à l'unanimité. Les membres du conseil d'administration en fin de mandat furent réélus. Mme Lucas-Potier fut élue. Avec le général Lacroze, élu en 1992, elle représente au conseil de l'ANAI les anciens responsables du CNE.

L'assemblée générale extraordinaire enregistra une étape historique. Par quelques changements mineurs dans la rédaction des statuts, elle confirma l'aptitude de l'ANAI à poursuivre en justice les contempteurs des anciens combattants d'Indochine, de même qu'elle affirma son acceptation des missions et des biens du CNE. Par un additif au nom de l'association, elle manifesta l'ouverture de nos rangs aux actuels sympathisants comme aux futurs anciens d'Indochine.

Le 2 avril au soir, un dîner par petites tables, organisé par Mmes de la Blache et de Labrusse, rassemblait les congressistes dans un restaurant chinois en face du château. Le 3 avril après-midi un pèlerinage amical, animé par Mme Boudou Lê Quan, les conduisit au jardin tropical devant les monuments du Souvenir indochinois.

Rapport d'activité 1992

Année majeure dans l'histoire de l'ANAI, 1992 a vu l'inauguration à Vincennes du monument à la mémoire des Vietnamiens morts pour la France et l'achèvement à Fréjus de la nécropole des morts pour la France en Indochine. Elle a rassemblé en colloque, pour la première fois, les présidents départementaux de l'ANAI et les délégués départementaux du Comité national

d'entraide pour les réfugiés d'Indochine. Elle nous a obligés à lutter contre la désinformation orchestrée par le film "Indochine" et l'attribution du grand prix de la francophonie.

Constatant la bonne santé de l'association, elle a lancé une réflexion sur l'extension de nos structures à une nouvelle génération d'adhérents intéressés par les Indochinois d'aujourd'hui.

I. – Le temple de Vincennes

Construit en deux ans après sept ans de tergiversations, le pagodon du jardin tropical du bois de Vincennes a été inauguré le 4 avril 1992 et dédié à la mémoire des Vietnamiens morts pour la France (1914-1991) en présence de Sa Majesté Bao Dai. Il remplace le temple édifié en

1907, dédié aux âmes des combattants anamites par Sa Majesté Khai Dinh en 1920, et détruit par un incendie en 1984. Le recueil des autorisations, le rassemblement des ressources, le lancement des études, la recherche des entreprises, la conduite des travaux, la décoration intérieure, la gravure des plaques mémorielles nous ont beaucoup occupés. Nous exprimons notre reconnaissance aux donateurs, aux entrepreneurs, à l'architecte de la première année Maître Michel Dillange, à la directrice des travaux de la seconde année Mme Boudou Lê Quan (elle-même arrière-petite-fille de l'architecte du temple initial) et aux cinq cents amis qui ont participé à la cérémonie.

Juridiquement, ce temple appartient maintenant à la ville de Paris, propriétaire du sol, qui devrait poursuivre nos efforts en aménageant l'environnement.

II. – La nécropole de Fréjus

Prolongement de la campagne lancée en 1983 par l'ANAI pour le rapatriement des morts d'Indochine dont la sépulture était menacée par les communistes vietnamiens, cette nécropole de 24 000 cercueils aurait dû être inaugurée par le Président de la République le 2 novembre 1992. L'hospitalisation de M. Mitterrand ne l'a pas permis.

Il reste à lancer les études relatives au mur des disparus, à terminer l'espace culturel et, sans doute, à affiner la salle pédagogique.

L'ANAI s'honore d'avoir milité pour que le cimetière militaire de la Légue, qui contient 3 000 corps rapatriés d'Indochine, soit l'objet des mêmes soins que la nécropole.

III. – Le colloque de Vincennes

Rassemblant les cadres de l'ANAI et ceux du Comité national d'entraide pour des travaux en commun, le 3 avril 1992, ce colloque a couronné les efforts consacrés depuis plusieurs années à orienter le potentiel humain de l'ANAI vers les tâches d'accueil des réfugiés d'Indochine.

Assuré de la compétence et de la bonne volonté de l'ANAI, le CNE a pu prononcer sa dissolution lors de son assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 1992.

IV. – Le film "Indochine"

Ce film est très beau. Mais il est dangereux, car il se place dans le cadre du soulèvement communiste de Yên Bay en 1930 et prête d'atroces comporte-

ments aux planteurs d'hévéas et aux officiers de marine. L'ANAI a réagi, notamment par le remarquable article du professeur Navarranne dans le Figaro-Magazine du 30 mai 1992. Elle a surtout essayé d'orchestrer les protestations des anciens planteurs et officiers de marine. Le résultat n'a pas comblé ses espérances ; nul n'a pu dire : "J'étais en Indochine en 1930. Ce que montre ce film est faux".

V. – Le grand prix de la francophonie

Que l'Académie française attribue le grand prix de la francophonie à un communiste vietnamien, ancien soutien du nazisme durant sa jeunesse en France, actuel compagnon du pouvoir à Hanoï, passe les bornes de l'acceptable ! Le ministère des Affaires étrangères avait approuvé cette initiative (dont l'auteur serait un médecin de l'Académie des Sciences) dans la perspective du voyage de M. Mitterrand au Vietnam en 1993.

Alertée par le Figaro du 2 novembre 1992, donc trop tard, l'ANAI a placé les académiciens devant leurs responsabilités par des lettres personnelles (qui lui ont valu quelques belles réponses et une adhésion). Elle a obtenu la modification du discours du secrétaire perpétuel, mais non l'entrée dans la salle. Pour l'honneur, elle a manifesté pendant la séance, le 3 décembre 1992, face au barrage des CRS, sous une pluie glacée, avec l'ACUF et deux organisations de réfugiés vietnamiens.

IV. – La marche de l'association

Le bureau national frise la surchauffe. Le lieutenant Dupont travaille toute la

journée, samedi compris. Il est aidé à mi-temps par Mme Baret et, depuis l'été, par Mme Puzin, remplaçante de Mme Morgan. L'ordinateur, la machine à écrire, la machine à traitement de texte, la photocopieuse, le téléphone, le fax occupent toutes les surfaces disponibles. Mme Vidal de la Blache, Mme de Labrusse, Mme Boudou Lê Quan, M. Aubry, le colonel Poupard et le président se répartissent deux tables en partageant le temps.

Les victimes sont les visiteurs, souvent reçus debout, et les correspondants, dont les lettres ne reçoivent pas toujours de réponse, soit qu'elles n'en appellent pas formellement, soit qu'elles nécessitent une étude. Il conviendrait sans doute de mettre au point une réponse d'attente type... ou de faire confiance à l'indulgence des adhérents.

Les sections départementales organisent des assemblées générales de plus en plus intéressantes. La concomitance fréquente des dates retenues empêche le président et son délégué de s'y rendre comme ils le désireraient. Plusieurs administrateurs ont accepté de les suppléer.

L'information pose toujours un problème. Une fois par trimestre le bulletin de l'ANAI renseigne les adhérents. Périodiquement quelques circulaires sont adressées par le siège aux présidents départementaux. Mais la liaison entre ceux-ci et leurs membres ne s'effectue guère qu'à l'occasion des assemblées générales, faute d'un budget suffisant pour affranchir le courrier. Or les assemblées générales elles-mêmes, compte tenu des distances à parcourir en voiture, ne réunissent pas tous les adhérents.

Les effectifs continuent à croître au rythme de mille inscriptions nouvelles



Sortie de la messe à Saint Louis des Invalides.

par an. Mais il faut décompter les décès et les démissions, et considérer que la moyenne d'âge varie peu ; c'est celle de notre génération, peu porteuse d'avenir.

C'est pourquoi l'ANAI a engagé, à l'automne, une réflexion sur les moyens d'attirer à elle des adhérents plus jeunes, capables de maintenir des liens entre les Français et les Indochinois. Ce n'est pas un changement de vocation ; nos missions demeurent : culte des morts, entraide amicale, assistance aux réfugiés,

giés, pédagogie. C'est un complément d'orientation : l'Indochine commence à se rouvrir aux influences occidentales, les Français qui tisseront de nouvelles relations avec les peuples vietnamien, cambodgien, laotien ont tout à gagner à recevoir notre marque avant de partir.

Puisque notre titre d'anciens semble évoquer une société close, il sera proposé en 1993 de prendre le nom d'anciens et amis.

Général Guy Simon

Palmarès des sections

Grandes expositions autonomes

22 janvier	: Saint Maixent (Deux Sèvres)	3 jours
15 février	: Nantes (Loire Atlantique)	2 jours
14 mars	: Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine)	1 jour
29 mars	: Saint Lô (Manche)	1 jour
8 avril	: Mauzé sur le Mignon (Deux Sèvres)	7 jours
16 avril	: Beauvais (Oise)	22 jours
28 avril	: Brézé (Maine-et-Loire)	6 jours
13 mai	: Bitche (Moselle)	12 jours
23 juin	: Compiègne (Oise)	2 jours
4 octobre	: Vincennes (Val-de-Marne)	1 jour
22 octobre	: Moulins (Allier)	29 jours
21 novembre	: La Croix-Saint-Ouen (Oise)	4 jours

Cycles de conférences

Bouches-du-Rhône, Languedoc.

Conférences épisodiques

Ain, Allier, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Charente-Maritime, Dordogne, Essonne, Franche-Comté, Gironde, Ille-et-Vilaine, Landes, Loire, Loire Atlantique, Oise, Paris, Pays Basque, Rhône, Var, Yonne, Yvelines.

Organisation de la cérémonie nationale du souvenir au Mont Valérien

15 novembre : Paris, Hauts-de-Seine

Inscription sur un monument aux morts

14 juillet : Dompierre (Allier)
29 octobre : Firminy (Loire)
29 novembre : Saint-Adrien (Côtes-d'Armor)

Inauguration de rues à la mémoire de combattants d'Indochine

Bouches-du-Rhône, Var (2), Val-de-Marne.

Jumelage de fait avec des associations d'aide aux réfugiés

Bouches-du-Rhône, Franche-Comté, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Moselle, Oise, Rhône, Vendée, Yvelines.

Jumelage de fait avec des centres d'hébergement de réfugiés

Bouches-du-Rhône, Franche-Comté, Gironde, Orne, Bas-Rhin.

Jumelage de droit avec les délégations du Comité national d'entraide

Allier, Dordogne, Franche-Comté, Languedoc, Loire-Atlantique, Oise, Pyrénées-Orientales, Seine-et-Marne, Var.

Assistance directe aux réfugiés

Alpes-Maritimes, Ille-et-Vilaine, Landes, Moselle, Vienne, Yonne, Yvelines.

Aide sociale en Indochine

Gironde, Ille-et-Vilaine, Landes, Languedoc, Loire-Atlantique, Oise, Paris, Pays Basque, Pyrénées-Orientales, Rhône, Seine-et-Marne, Vienne, Yvelines.

Comptes rendus des commissions

Commission n° 1 Presse départementale de l'ANAI

Les présidents de section qui éditent un bulletin départemental l'estiment nécessaire à l'information locale et immédiate (calendrier des réunions, décorations, nécrologie) de leurs adhérents, dont certains ne se déplacent même plus, en raison de leur âge, pour les assemblées générales.

Le président national propose de publier, sous la rubrique "Vie des Sections" du Bulletin de l'ANAI, le calendrier des réunions postérieures à la date de parution de ce bulletin.

Il serait donc intéressant que les dates de parution de l'un et des autres soient décalées.

En Dordogne, la circulaire d'information est apériodique. Elle correspond à un besoin du moment.

Jusqu'à présent les adhérents admettent facilement de payer un supplément de cotisation pour leur bulletin départemental. Mais les circulaires apériodiques grèvent le budget ordinaire.

Les Deux-Sèvres font appel aux ressources de la publicité.

A la question : "les bulletins départementaux doivent-ils comporter des articles de fond ?", les réponses sont variables.

Commission n°2 Participation au développement culturel, social et médical de l'Indochine

1°/ Dans le domaine culturel au Vietnam

Le français n'est plus la première langue étrangère. Il n'y a guère c'était le russe, maintenant c'est l'anglais. Seuls les Vietnamiens de cinquante ans et plus sont francophones.

Mais à l'avenir notre langue peut reprendre une certaine importance si elle redevient utile dans la vie courante et dans les affaires. Déjà un tiers de l'enseignement médical est dispensé en français. A Hanoï vient d'être ouverte une école supérieure du droit, qui comprend une faculté de langue française. Le futur code civil vietnamien s'inspire du code Napoléon. Un réseau notarial est en cours de reconstitution avec les conseils de notaires français. L'Ecole

française d'Extrême-Orient va être réactivée. Un haut comité scientifique franco-vietnamien est créé.

Différentes pistes s'offrent à l'ANAI pour contribuer au renouveau de la francophonie au Vietnam :

- collecte et envoi de livres et documents écrits ou parlés ; l'acheminement est à étudier, les destinataires seront facilement précisés ;

- incitation à nos médecins, professeurs, hommes d'affaires à se renseigner pour une installation ou un stage de coopération là-bas ;

- encouragement aux enfants de réfugiés vietnamiens en France à pratiquer la langue vietnamienne, afin de pouvoir un jour retourner au pays ; ce souci a toujours été celui du Comité national d'entraide, qui distribuait des subventions culturelles aux associations de réfugiés ;

- action sur le gouvernement pour que l'Alliance française remette en place ses structures ;

- accueil plus chaleureux des Vietnamiens stagiaires en France pour études, afin qu'ils conservent ultérieurement des relations amicales avec des Français.

2°/ Dans le domaine social au Vietnam

L'ANAI aide financièrement certains orphelinats par relations directes avec les religieuses sous-directrices. Officiellement les directeurs appartiennent à l'appareil politique et les orphelins correspondent à un tableau d'effectif limité. Pratiquement les religieuses sont tolérées comme adjointes et le tableau d'effectif est largement dépassé par le nombre des bébés abandonnés qu'elles ramassent et qu'elles élèvent dans une certaine clandestinité. Notre œuvre de parrainage est donc une assistance directe à ces enfants déshérités sans transit par les pouvoirs publics.

D'autres associations pratiquent le même parrainage direct, ou l'aide à une "classe d'amour" (cours du soir gratuit organisé spontanément pour les 60 % d'enfants non scolarisés du fait de leur extrême pauvreté, l'école officielle étant payante) ou le soutien d'écoles chrétiennes réouvertes par les Frères, ou l'assistance de séminaristes. La Fondation Hachette a financé l'ouverture de trente-six classes et deux bibliothèques.

En matière d'aide sociale la tâche est si vaste qu'il y a place pour toutes les bonnes volontés. Et comme l'efficacité est plus grande lorsque l'action s'exerce par relations personnelles, l'intervention parallèle de plusieurs associations débouchant sur des microréalisations à l'échelle humaine est préférable à celle d'une grande organisation centralisée qui serait obligée d'utiliser des relais officiels.

Compte financier 1992

Opérations courantes

Recettes		Dépenses	
Nature	Montant	Nature	Montant
Inscriptions et cotisations	443 785,00	Frais matériels de fonctionnement du siège	212 629,61
Dons	150 718,06	Dépenses de personnel et de sous-traitance	150 273,97
Subventions et participations du Comité national d'entraide	71 700,00	Ristournes aux sections (sur cotisation), frais divers d'animation de l'association (congrès, déplacements)	179 667,96
Recettes procurées par le bulletin (avis, publicité)	56 786,15	Achat de livres, insignes cravates	51 731,01
Ventes de livres, insignes, cravates	125 754,26	Impression et routage du bulletin	210 842,90
		Secours	89 139,00
Total	848 743,47		894 284,45

Opérations liées au monument du Bois de Vincennes

Recettes		Dépenses	
Nature	Montant	Nature	Montant
Dons et vente de pin's	228 944,00	Règlements de facture et achats de pin's	278 311,40
Contribution du Souvenir Français	150 000,00 (1)		
Total	378 944,00		278 311,40

(1) A noter que 100 000 F ont été depuis lors reversés par l'ANAI au Souvenir Français.

En outre, une section de l'ANAI collabore avec une association de développement des villages muongs. Après la construction d'une maison de la culture, elle lance un projet de réseau d'irrigation.

3°/ Dans le domaine médical au Vietnam

L'état sanitaire de la population est très mauvais, du fait de la malnutrition, du manque de médicaments et de personnel soignant, du délabrement des hôpitaux. On constate le retour des maladies endémiques.

Face à la carence de la médecine occidentale, la médecine traditionnelle connaît un renouveau.

Une aide médicale au Vietnam a été mise sur pied par des associations internationales ou françaises. Parmi les réalisations ponctuelles, citons :

- l'aide aux échanges franco-vietnamiens dans le domaine de la cardiologie (préventive, médicale et chirurgicale), par l'Association Ton That Tung Cœur Vietnam (1988),

- la restauration et l'animation de l'hôpital Grall à Saïgon, par la Fonda-

tion Grall (à capitaux publics et privés) et l'Association des anciens et des amis de l'hôpital Grall (1990),

- la construction et l'animation de l'Institut du Cœur à Saïgon, par la Fondation Carpentier (1990),

- la création d'un centre de chirurgie de la lèpre à Saïgon, par les Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte (1991),

- la modernisation et le soutien du centre pneumophysiologique de l'hôpital Pham Ngoc Thach près de Saïgon, par l'Association franco-vietnamienne de pneumologie (1992),

- un accord de coopération franco-vietnamien sur le paludisme (recherche, surveillance, traitement, enseignement), mis en œuvre par le Service de Santé des Armées (1993).

Les membres de l'ANAI sont encouragés à soutenir les œuvres ci-dessus, notamment en leur faisant de la publicité auprès des médecins et des pharmaciens.

Il faut dire également que l'Association des anciens et des amis de l'hôpital Grall recherche et assiste les anciens personnels de l'hôpital. Cette fidélité

aux vieux serviteurs sera appréciée par nos adhérents.

4°/ Dans le domaine médical au Cambodge

Un accord franco-khmer vient d'être signé pour la réouverture de l'hôpital Calmette à Phnom-Penh.

L'association khmère d'Ille-et-Vilaine veut entreprendre la restauration de l'hôpital provincial de Kratié.

5°/ Dans le domaine culturel au Laos

L'association laotienne d'Ille-et-Vilaine veut conserver et restaurer le lycée Auguste-Pavie de Vientiane, menacé par un projet de construction japonais.

Commission n°3

Action au profit des réfugiés

La grande diversité des situations locales impose de sélectionner des constatactions et des propositions générales.

Constatations – L'accueil des réfugiés à leur arrivée et leur hébergement pendant quatre mois sont correctement assurés par le dispositif officiel. La plupart des réfugiés d'Indochine sont maintenant intégrés dans la collectivité nationale ; ils subissent les difficultés habituelles des Français (chômage, pénurie de logements). Seuls demandent un traitement particulier quelques milliers de nouveaux arrivés, qui ont souvent séjourné dix ans dans un camp de réfugiés ou quinze ans dans un camp de concentration.

La carence la plus manifeste est la méconnaissance de la langue française, qui barre la route de la naturalisation, même aux anciens combattants, et complique la réinsertion des chômeurs.

Une tendance à la délinquance se manifeste parmi les nouveaux, psychologiquement fragilisés et exclus de la langue.

D'excellents résultats sont obtenus par les enfants qui bénéficient d'un soutien scolaire.

Propositions – Les actions privées ou associatives qui ont abouti à cette situation globalement positive doivent être poursuivies, notamment pour le soutien scolaire des enfants, l'enseignement du français aux adultes et les démarches administratives (préfectures, mairies, Education nationale).

Cette aide vigilante doit être assurée en coopération :

– par les associations métropolitaines à caractère social (le CNE, l'ANAI, le Centre France Asie, les Enfants du Mékong, les Amitiés franco-khmers et franco-lao possédant en outre une compétence culturelle),

– par les amicales de Vietnamiens, de

Cambodgiens, de Laotiens en France, dont le caractère est non seulement social mais culturel, voire religieux ou politique.

L'intégration à la communauté française n'étant pas forcément à la portée de tous les réfugiés, une information objective sur l'évolution de leur pays d'origine leur serait utile pour préparer un retour éventuel. L'ANAI veillera aux tentatives de désinformation fomentées par les gouvernements communistes à travers certaines amicales sous influence.

Commission n°4

Pédagogie

Pédagogie interne

Son support privilégié est le bulletin de l'ANAI que, d'un avis unanime, les membres de la commission estiment remarquable. Par l'intérêt et la diversité des articles publiés, il constitue une vitrine attrayante et attirante de l'association et, ainsi, le meilleur argument de recrutement.

Les présidents sont reconnaissants au Siègle de les doter, à cet effet, de dix exemplaires. Toutefois, il s'avère que plus de la moitié de ceux-ci sont consommés par les autorités qu'il faut servir (préfet, ONAC, conseil général, autorités militaires, maires). Il serait souhaitable de majorer cette dotation, par exemple 15 à 20 selon les cas.

La rubrique "Vie des sections" donne lieu à plusieurs remarques :

– les sections ont reçu l'an dernier un rappel à l'ordre sur la longueur des articles. Certaines ont obtempéré, mais pas toutes. Les "disciplinées" ont donc été défavorisées. La commission demande que le créneau autorisé soit un peu plus large, mais respecté par toutes ;

– à cette fin, devraient être exclus de cette rubrique :

• les comptes rendus d'ouvrages publiés par un membre de la section (à reporter en bibliographie),

• les avis de décès, qui pourraient être regroupés en une rubrique nécrologique ne comportant que les noms, prénoms, éventuellement âge et grade ou fonction.

Pédagogie externe

La commission s'est particulièrement intéressée aux expositions à partir du témoignage de deux présidents ayant présenté, l'un une exposition itinérante réalisée à partir du jeu de photos fournies par le siège et complétées, l'autre constituée de photos et documents provenant des ressources des membres de la section.

En conclusion, il paraît souhaitable

que le Siègle fasse établir et diffuse une sorte de guide, synthèse de quelques expériences menées "sur le terrain" et traitant des points ci-après :

– dimensions du lieu d'exposition, organisation du circuit, y compris un espace de projection (diapo ou vidéo) et un point de vente de livres, revues, gadgets ;

– sujets successifs à présenter : avant la période guerrière, les opérations, maintenant (actions au profit des réfugiés et sur le terrain, retour de la France en Indochine).

– conseils concernant les demandes préalables à présenter aux autorités, l'assurance, le budget prévisionnel, l'avance à consentir, la déconcentration de l'exposition à plusieurs localités dans la zone, le transport des photos. Prévoir deux cas : déplacement de panneaux d'exposition équipés, photos simplement munies de pastilles permettant aisément de les accrocher sur des panneaux en tissu.

L'exposition comportant une dotation de base en photos que chacun complétera localement à son initiative (mobilisation des énergies), il est demandé que le Siègle réalise et déconcentre un certain nombre de jeux dits régionaux en tenant compte de l'implantation actuelle de l'ANAI.

Nous suggérons en outre des séries de diapos et de films vidéo de bonne qualité.

Cette suggestion concerne aussi les conférences. L'ANAI compte dans ses rangs des conférenciers disposés à parler dans les sections. Le Siègle pourrait en faire l'inventaire précisant les sujets que chacun peut traiter et les coordonnées de chacun. Il appartiendra alors aux sections intéressées de prendre contact avec lesdits conférenciers.

L'ensemble des propositions ci-dessus comporte ainsi une participation du Siègle en moyens et en information, laissant ensuite à chaque section le soin de développer son initiative.

Commission n°5

Participation au développement économique et commercial de l'Indochine

Rôle de la France – En février 1993 le Président de la République a défini la nouvelle politique française : aide financière aux trois Etats, action internationale pour entraîner la Communauté européenne sur la même voie, pour faire lever l'embargo américain, pour faire admettre les trois Etats au fonds monétaire international (FMI) et à l'alliance du Sud-Est asiatique (ASEAN).

Rôle des Français – Une affinité réelle demeure entre les Français et les Indochinois francophones, âgés mais influents. Les entreprises françaises ont intérêt à l'exploiter dès qu'un Etat de droit sera restauré. Une vingtaine de sociétés françaises sont déjà présentes au Vietnam, notamment dans la banque, le pétrole, la chimie, les travaux publics et l'automobile.

Rôle de l'ANAI – Jusqu'à présent le retour des Français au Vietnam a été parrainé par des associations politiquement engagées, qui n'ont pas hésité à dénigrer le rôle de la France en Extrême-Orient depuis trois siècles. Afin d'arracher les nouveaux partants à la désinformation, il est nécessaire que l'ANAI s'érige en centre de documentation historique et culturel. Cet objectif est conforme aux buts de notre association, gardienne de la mémoire de la France en Indochine.

Avec des hommes et des moyens supplémentaires, en liaison avec la chambre de commerce franco-asiatique, elle pourrait également servir d'organisme consultatif technique pour la mise en route des nouveaux partants. Ce n'est pas la vocation d'une association d'anciens combattants mais la poursuite de notre tradition d'amitié indochinoise, dans l'honneur et le respect de nos morts.

L'honneur et le respect des morts nous imposent de rester vigilants à l'égard de la politique officielle. Certes, il faut sauver les Indochinois de la misère en aidant leurs économies nationales, mais en évitant de renforcer l'emprise de la dictature communiste sur la population. L'accroissement des libertés publiques doit accompagner le développement matériel. C'est pourquoi nous devons être renseignés sur la situation locale et nous inscrire parmi les interlocuteurs du gouvernement français.

NOTRE TRESORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1^{er} janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national. De 85 F depuis le 1^{er} janvier 1990, la cotisation est portée à 100 F à compter du 1^{er} janvier 1993.

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Fixé par le président de section, le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire de leurs impôts 40 % du montant de leurs dons. La procédure est simple :

— établissement d'un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 avril 1993

Convoquée par un avis publié au bulletin de l'ANAI du 4^{ème} trimestre 1992 (tiré à 8 500 exemplaires, paru le 21 décembre 1992), l'assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 3 avril 1993 à 11h10.

Elle devait examiner des modifications aux statuts de 1988 préparées par le conseil d'administration dans sa séance du 3 février 1993.

1°/ Par souci de conformité aux dispositions de la loi du 17 décembre 1991 et du décret du 20 juillet 1992 qui autorisent certaines associations d'anciens combattants à ester en justice, il était proposé d'ajouter :

– à l'article 1, comme quatrième but : "défendre les intérêts moraux et l'honneur des anciens combattants et des victimes de guerre",

– à l'article 2, comme quatrième moyen d'action : "des actions en justice en conformité avec le but de l'association",

– à l'article 7, comme sixième attribution : "il décide de toute action en justice".

2°/ Pour faire suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 29 octobre 1992, du Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien, qui, après avoir proclamé sa dissolution, attribuait ses actifs à l'ANAI, depuis longtemps associée à ses missions et à ses travaux, pour être affectée par celle-ci à son activité statutaire d'assistance aux Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens réfugiés ou demandeurs d'asile en France, il était proposé :

– d'accepter la dévolution des actifs du CNE lorsque les travaux de liquidation administrative seraient terminés,

– de compléter, à l'article 1, l'actuel 4^e but (futur 5^e) pour qu'il devienne : "favoriser l'entraide au profit des anciens

d'Indochine et des Indochinois dans le besoin".

3°/ Pour manifester l'ouverture de l'ANAI aux jeunes générations intéressées par l'Indochine, il était proposé de modifier le titre de l'association, qui deviendrait "Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois".

Sur un effectif de 7 960 adhérents cotisants, 7 152 (soit 89,8 %), présentés ou représentés, ont exprimé leur suffrage.

Sur les deux premiers points (aptitude à ester en justice, acceptation de l'héritage du CNE), toutes les propositions ci-dessus ont été approuvées à main levée à l'unanimité ; il n'y a eu aucun vote hostile, aucune abstention, aucune demande d'explication.

Pour le troisième point (modification du titre de l'association), un bureau de vote a été constitué. Composé du colonel Demaison, du colonel Rottier, de Mme de Labrusse et de M. Freiburger, il a reçu les votes au scrutin secret de 11h20 à 13h. Ont voté pour la modification 5 496 (soit 76,8 %), contre elle 1 285 (soit 17,96 %) ; ont exprimé une absence d'opinion 371 (soit 5,18 %). La majorité des trois quarts des voix des membres présents ou représentés, requise par l'article 14 des statuts, étant atteinte, la modification a été adoptée.

Lors des journées nationales de l'ANAI de nombreux adhérents ont été surpris de ne pas voir Mme Bastid. Qu'ils sachent que notre présidente d'honneur, immobilisée à la suite d'une erreur médicale, habite désormais à l'adresse suivante : "Les Hespérides du Parc", 21 place Paul-Verlaine, 92100 Boulogne-Billancourt.

sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

— envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu nécessaire à leur déclaration de revenus.

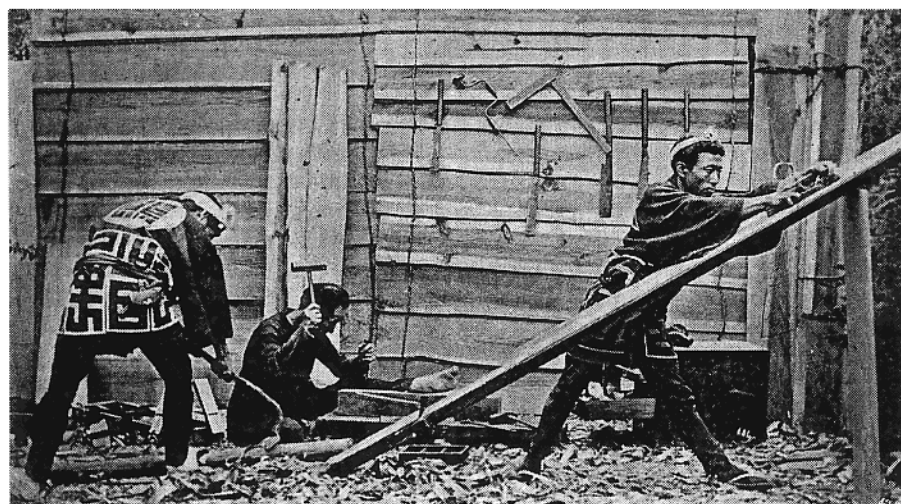
Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1^{er} mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin à titre d'avertissement et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.

Jean AUBRY

Les travailleurs indochinois durant la guerre 1939-1945



Les charpentiers sont d'une adresse étonnante et leurs outils d'une trempe remarquable. Le rabot n'a ni contre-fer, ni coin et on s'en sert en tirant. La scie est une lame à deux tranchants montée sur un manche. Tous les charpentiers portent sur leur vêtement le nom de leur corporation.

Comme jadis leur 49 981 compatriotes de la 1^{ère} Guerre mondiale, 19 276 travailleurs indochinois sont venus œuvrer en métropole en 1939-1940. L'enrôlement de 70 000 ouvriers avait été prévu mais les événements de 1940 en disposèrent autrement. Volontaires ayant souscrit un contrat de travail pour le tiers de l'effectif, réquisitionnés quant au reste, ces hommes sont natifs du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine (1). Quelques centaines d'entre eux ont suivi les cours de l'école primaire, voire secondaire. Toutefois, dans leur grande majorité, ils ont exercé le métier d'artisan ou de paysan avant de quitter leurs foyers.

Embarqués en présence des hautes autorités de l'Union et sous les acclamations de leurs familles, les nouveaux incorporés effectuent sur quinze navires des traversées paisibles du 20 octobre 1939 au 6 juin 1940. Ils se montrent gais et enthousiastes, s'étonnant, avec un sentiment de fierté, de voir flotter à l'escale de Djibouti le drapeau tricolore sur ces rivages désolés.

I. – La drôle de guerre

Débarqués à Marseille, les Ouvriers Non Spécialisés (O.N.S.) sont hébergés dans les camps sans confort Dong

Phap et Joffre. Ils y forment 73 compagnies numérotées en une série ininterrompue et composées chacune de 200 à 250 travailleurs originaires de la même province. Ces unités dépendent du service de la main d'œuvre indigène (M.O.I.) et forment elles-mêmes cinq légions ; leur encadrement est assuré par des officiers et sous-officiers des troupes coloniales rappelés de leur retraite. Des Indochinois souvent anciens militaires y exercent aussi des fonctions de surveillants, d'interprètes, de comptables et d'infirmiers.

Jusqu'à la débâcle, les O.N.S. vont travailler dans les industries de guerre où ils sont fort appréciés pour leur adresse et leur docilité. Eux-mêmes sont heureux de contribuer à la défense du pays et dans leurs lettres aux familles font remarquer "que les Français de la métropole ne sont pas méprisants à leur égard comme ceux de l'Indochine".

2. – L'exode

Dès le début du mois de juin 1940, la plupart des compagnies doivent se replier. Au cours de ce mouvement, un assez grand nombre de cadres européens abandonnent leurs subordonnés, qui désormais vont se trouver sous la responsabilité de leurs compatriotes

de la maîtrise. C'est ainsi que l'adjudant-chef Nguyễn Huyên ramène la 43^{ème} Compagnie d'Angoulême en zone libre.

Quelques formations, comme la 38^{ème} Compagnie sous les ordres du surveillant Lê Khoi, sont capturées et enfermées dans les Frontstalags ; d'autres, telles les 11^{ème} et 21^{ème} Compagnies demeurées sur place, continuent leur travail habituel au profit des Allemands. Après tractations avec le vainqueur, tous les Asiatiques sont regroupés en zone non occupée, à la fin de 1940.

3. – La zone libre Le rapatriement inachevé

Jusqu'en novembre 1942, les O.N.S. vont se livrer à des travaux agricoles et forestiers ou tenir un emploi dans les usines de textiles artificiels ou dans les poudreries restées en activité. Dès 1941 ils acclimatent également la riziculture en Camargue ; en 1944, ils cultivent 800 hectares et récoltent 2 200 tonnes de paddy. D'autres, enfin, moins heureux, exploitent dans de très pénibles conditions les salines du sud de la métropole.

De novembre 1940 à septembre 1941, 4 443 O.N.S. sont rapatriés, mais tous n'arriveront pas à destination du fait de l'hostilité de la marine de guerre britannique. Ce sera notamment le cas des 548 travailleurs du "Saint Loubert Bie" qui doivent débarquer au Cap en mai 1941. En juillet 1943, ils seront acheminés vers Madagascar. Les 850 ouvriers de l'Eridan, qui au cours de sa traversée vers Saïgon a dû rebrousser chemin, seront contraints de quitter le bord à Oran, le 5 décembre 1941. Ils seront affectés à des fermes de la région de Moct Douz puis à la confection de vêtements militaires.

En 1941, le gouvernement de Vichy envisage de transférer tous les O.N.S. en Afrique française du Nord afin de les y faire bénéficier d'un climat plus clément. Le projet ne sera pas réalisé, les hautes autorités administratives des régions concernées n'y étant pas favo-

rables. Au Maroc le général Noguès met en avant "la profonde répulsion des Marocains pour les Indochinois" pour s'opposer à la venue de ces derniers. En définitive, seuls une centaine d'O.N.S. arriveront à Casablanca en avril 1942. Ils œuvreront dans la région de Sidi Slimane, à des travaux miniers ou à la culture du riz.

Au cours de cette période, le moral des Indochinois est tout d'abord soutenu par l'espoir d'un prompt rapatriement. Lorsque ce dernier s'avérera impossible, ils manifesteront un fatalisme apparent quant à leur maintien indéfini en France. Ils y entretiennent les meilleures relations avec les habitants, surtout avec les paysans qui les emploient. Ils sont très souvent présents avec leurs troupes folkloriques lors de diverses manifestations et, de nos jours encore, les habitants d'Agde se souviennent avec nostalgie des pittoresques défilés organisés pour la fête du Têt.

Bien que les plus évolués d'entre eux éprouvent un certain mépris à l'égard de la nation tutélaire, par suite de sa trop rapide défaite devant l'armée allemande ainsi que pour ses échecs à Lang-Son en septembre 1940 face aux Japonais et au Cambodge début 1941 face aux Thaïlandais, la plupart des O.N.S. restent fidèles à la France. Tous montrent une véritable vénération pour le Maréchal Pétain, du fait que dans la tradition annamite les personnes âgées sont particulièrement honorées et obéies. Ainsi, les travailleurs participent à toutes les cérémonies patriotiques, brancardant les blessés de retour d'Allemagne, quête pour les prisonniers et offrant des jouets à leurs enfants. Cependant, faits discordants, deux grèves spontanées sont organisées dans les unités à la fin 1941 et en janvier 1942 afin de protester contre les détournements de vivres commis par des cadres européens et des interprètes indochinois. Ces événements sont relatés peu après leur déroulement dans une feuille clandestine trotskyiste (2) et ne restent pas ignorés des Commissions d'armistice allemandes.

4. – L'occupation

En novembre 1942, au moment où les troupes de l'Axe envahissent la zone non occupée, 14 200 O.N.S., formant 60 compagnies, se trouvent encore en métropole. Dès leur arrivée, les services de l'adversaire remettent en activité les usines de guerre et les autorités françaises sollicitées vont y affecter une grande partie des Indochinois.

En 1944, 38 % des Asiatiques travailleront dans ces organismes.

Soumis à des normes de travail très élevées, mal habillés, mal chaussés (à Angoulême en plein hiver les tirailleurs sont pieds nus ou chaussés de ngôc, sabots de bois), peu ou pas chauffés, les conditions de travail des Asiatiques deviennent de plus en plus dures au fur et à mesure que l'occupation s'appesantit sur le pays. Alors que la machine de guerre du Reich exige une main d'œuvre accrue, le principal souci du directeur et des cadres supérieurs de la M.O.I., qui maintenant dépend du Comité interministériel à la main d'œuvre, est d'éviter le départ en Allemagne de leurs administrés.

A plusieurs reprises, M. Grimald, chef de service, doit très fermement s'opposer aux exigences de M. Bichelonne, ministre de la Production industrielle et à celles des autorités d'occupation. Il y réussit difficilement et quelques-uns de ses chefs de bureau sont déportés, à la suite de leur opposition aux directives ennemies.

Aucun Indochinois ne partira Outre-Rhin. Seule, une centaine de ceux-ci, répondant à la propagande dont l'Ambassade du Japon à Berlin s'est faite l'intermédiaire et surtout attirés par des salaires très élevés qui leur avaient été promis, rejoindront la région de Hambourg. De là, ils adresseront à leurs camarades restés en France des lettres dithyrambiques vantant leurs conditions de vie idylliques.

Cependant les autorités françaises ne peuvent éternellement rester sourdes aux pressantes demandes allemandes. En janvier 1944, une dizaine de compagnies sont contraintes, dans le cadre de l'organisation Todt, d'aller construire des fortifications sur la côte méditerranéenne. La tâche est très dure, souvent exécutée sous les bombardements alliés.

Le rendement est très faible ; un rapport de la Wehrmacht dit que "dix Annamites fournissent à peine le travail d'un ouvrier allemand". En outre, les Indochinois sont à l'origine de beaucoup de malfaçons ; nombre de blockhaus édifiés à grand peine s'écrouleront au premier coup de canon, lors du débarquement allié du 15 août 1944. Cette sourde mais certaine volonté de sabotage est animée par 150 administrateurs-adjoints de la France d'outre-mer, affectés à la M.O.I. à partir de février 1943. Destinés à remplacer dans une certaine mesure l'ancien encadrement souvent brutal et parfois corrompu, ces jeunes fonctionnaires apportent un souffle

nouveau dans les unités. Défendant opiniâtrement leurs hommes, ils s'emploient énergiquement à freiner les exigences de l'occupant. C'est ainsi qu'à la 73^{ème} Compagnie l'élève-administrateur Angeli réussit à faire muter sur le front de Russie un surveillant allemand qui s'était rendu coupable de sévices sur un Tonkinois.

Cette existence très dure et monotone ne manque pas d'avoir de néfastes répercussions sur l'état sanitaire des O.N.S. De nombreux cas de tuberculose, voire de lèpre, sont décelés et les malades sont envoyés à l'hôpital colonial de Pierrefeu. 1 061 O.N.S. décéderont au cours de leur séjour en France ; ils seront ensevelis dans des carrés spéciaux.

Pour pallier ces souffrances, la M.O.I. prend de nombreuses mesures destinées à maintenir le moral des travailleurs. Des foyers sont créés, des permissions accordées, des équipes sportives et théâtrales ainsi que des troupes scouts mises sur pied, des cours de français et d'instruction générale dispensés. Un journal, le *Công Binh Tap Chi*, en quôc-ngu, est régulièrement distribué dès 1941 et des émissions en langue annamite quotidiennement diffusées sur les ondes de la station de Marseille. Les cérémonies rituelles bouddhistes et l'édification de pagodes sont encouragées. Des messages télégraphiques de 25 mots vers l'Indochine sont autorisés via Genève et Ankara. Enfin, détail qui en ces temps de restriction prend une particulière importance, les rations alimentaires consenties aux O.N.S. seront toujours supérieures à celles allouées à la population française.

Durant toute l'occupation, les contacts avec les Français sont cordiaux, sauf avec quelques villageois lassés par des chapardages répétés de leur basse-cour. En cinq ans plus de cent mariages mixtes seront célébrés. Si au début quelques O.N.S. semblent éprouver un semblant d'admiration pour l'occupant, ils déchanteront très vite devant la morgue et les méthodes brutales de leurs nouveaux employeurs. A l'avenir, leurs relations avec les militaires d'Outre-Rhin se borneront à des tractations de marché noir, où les représentants de la race élue seront souvent "les dindons de la farce".

Les comptes rendus de l'époque sur l'état d'esprit des travailleurs font très peu allusion à la propagande anti-française dont ils sont la cible. Cette dernière ne va produire ses pleins effets qu'après le mois d'août 1945, mais il

Les trois pays d'Indochine

du 15 septembre 1992 au 1er mars 1993

I. – Vietnam

23.9.92	Le général Le-Duc-Anh, numéro deux du P.C.V., est élu chef de l'Etat, à l'unanimité, par l'Assemblée générale.
24.9.92	Vo-Van-Kiet, chef de file des réformateurs, est réélu 1er ministre.
Fin sept. 92	17 produits sont interdits à l'importation et un "contrôle de qualité" est établi sur tous les produits importés.
"	Un doublement des échanges commerciaux franco-vietnamiens est constaté entre le 1er semestre 1991 et le 1er semestre 1992.
19.10.92	Le Vietnam ouvre ses archives militaires aux USA pour accélérer la résolution du problème des MIA.
2.11.92	La France avertit la Chine de l'opposition des membres permanents du Conseil de sécurité contre toute intervention aux îles Spratleys (souveraineté vietnamienne).
10.11.92	Accord américano-vietnamien pour l'établissement de télécommunications entre les deux pays.
13.11.92	Octroi du Japon au Vietnam d'un crédit de 370 millions de dollars.
30.11.92	Visite à Hanoï de Li Peng, premier ministre chinois.
Déc. 92	Le gouvernement demande à l'Assemblée la libéralisation des investissements étrangers.
14.12.92	Washington décide d'assouplir l'embargo sur le commerce bilatéral.
Déc. 92	La presse française annonce la mise en résidence surveillée du général Giap.
Janv. 93	Broken Hill Propriety Petroleum (B.H.P.), compagnie australienne, enlève le marché d'exploitation de la nappe pétrolière de Dai Hung.
7.1.93	Le Vietnam se réjouit d'une prochaine visite du Président français.
Janv. 93	Le groupe hôtelier français Accor décide d'investir au Vietnam.
29.1.93	Annnonce de l'envoi à Hanoï d'un émissaire du Vatican pour enquêter sur la situation des catholiques vietnamiens. (1)
9.10.93	Visite du président Mitterrand au Vietnam (Hanoï, Dien Bien Phu, Saïgon).
20.21.2.93	L'Ecole supérieure de journalisme (ESJ) de Lille formera des Vietnamiens pour un journal en français à la télévision du Vietnam.
24.2.93	Le ministre du Travail vietnamien envisage l'envoi de travailleurs à Taiwan, Singapour et au Japon et une société sud-coréenne annonce l'envoi d'ouvriers vietnamiens en Libye pour honorer un contrat.

L'année 1992 aura été dominée, sur un plan interne, par la proclamation en avril de la nouvelle constitution avec, en corollaire, la mise en place de la "tête de l'Etat". Do-Muoi occupe la position centrale et dominante comme Premier Secrétaire du Parti, tandis que le général Le-Duc-Anh (n°2 du PCV) s'installe comme chef de l'Etat et que Vo-Van-Kiet se voit confirmer au poste de Premier ministre. Nguyen-Huu-Tho enfin, l'ancien président du factice "Front de Libération du Sud-Vietnam" se maintient à la présidence du "Front de la Patrie", organisation de masse très structurée et à tout moment mobilisable par le Parti.

Cet organigramme procède d'un savant dosage : conservateurs (Do-Muoi), réformistes (Vo-Van-Kiet), Sud-Vietnam (Nguyen-Huu-Tho), le tout solidement encadré par un parti communiste plus que jamais opposé au multipartisme et décidé à "progresser dans la voie du socialisme", comme l'a rappelé Le-Duc-Anh dans son discours d'investiture de

septembre dernier.

Cette affirmation péremptoire du maintien du Vietnam dans le camp socialiste, dont le leadership est maintenant dévolu à la Chine, se trouve confortée par tout ce qui pourrait donner à penser à d'éventuels changements idéologiques. Le général Giap serait en résidence surveillée après être apparu (il n'y a pas si longtemps) comme susceptible de revenir au premier plan. Cette "mise au placard" n'exclut pas en régime communiste que l'on sorte de sa retraite cette figure charismatique pour les besoins de la cause. On l'a bien vu lors de la visite à Hanoï du président Mitterrand... comme naguère Prague et Varsovie replaçaient fugitivement Dubcek et Gierek sous les feux de la rampe !

C'est aussi par nécessité que Hanoï maintient sa volonté de développer "l'économie de marché à orientation socialiste" et que le gouvernement sollicite très officiellement l'assemblée des députés en vue de libéraliser les investis-

sements étrangers. Finalement, le Vietnam s'ouvre sur le monde extérieur pour sortir d'une situation très préoccupante mais se referme sur lui-même pour le maintien d'un statu quo idéologique et pour le plus grand profit de sa nomenclature. Il appartient aux investisseurs étrangers de ne pas être dupes. Les parlementaires et hommes d'affaires français, pressés de retrouver l'intéressant marché vietnamien, feraient bien de doser leur ouverture économique à l'aune de l'ouverture politique de leurs interlocuteurs.

La politique internationale du gouvernement de Hanoï s'est montrée très active et multidirectionnelle. Avec ses voisins chinois, la visite du Premier ministre Li-Peng, en novembre, a apporté un sceau officiel au rapprochement entre les deux ex-enemis héréditaires, même si l'épine du statut des îles Paracels et Spratleys continue d'envenimer une plaie jamais vraiment cicatrisée. Avec le Japon, le Vietnam obtient un résultat

est patent qu'au cours de l'occupation, elle a été l'objet d'une longue et lente diffusion au sein des unités de la M.O.I. Outre l'ambassade nipponne à Berlin, le principal instigateur de l'opération est le groupe trotskyste vietnamien de Hoang Dong Tri, qui lutte à la fois contre le fascisme et l'impérialisme et introduit dans les camps le journal clandestin "La Vérité". Plus tard, cet organisme se vantera d'avoir fomenté deux grèves au sein de l'organisation Todt en mai et juillet 1944 et d'avoir fait pièce à l'occupant lors de ses tentatives de recrutement. L'action de l'Amicale des Vietnamiens en France et des prêtres indochinois catholiques et nationalistes de l'aumônerie de la M.O.I. n'est pas non plus à négliger. Ainsi, tout en n'étant pas foncièrement hostiles à la France, les O.N.S. s'interrogent sur le devenir du pays natal.

5. – La libération

Au contraire de leurs compatriotes tiraillés, les travailleurs ne vont pas participer d'une manière très active à la libération ; en effet, ils n'ont aucune accoutumance au métier des armes. Cependant, certaines unités, telles la 68ème Compagnie à Cajarc et la 18ème Compagnie à Brive, fournissent cadres, vivres et matériels aux maquis, et à Saint-Chamas la 1ère Compagnie combat avec les F.F.I.

Le 15 août 1944, lors du débarquement allié en Provence, une vingtaine de formations se trouveront placées en plein cœur de la bataille. Exécutant les directives préalablement données par la direction de la M.O.I., l'encadrement reste avec les hommes, ce qui évitera un certain nombre de drames.

A Grasse, les 50ème et 55ème Compagnies sont emmenées en captivité vers l'Italie mais la majorité des travailleurs s'évade en chemin. La 73ème Compagnie de Puget-sur-Argens se trouve très rapidement prise au milieu de combats violents ; ses hommes guident les Américains, soignent les blessés et gardent les prisonniers allemands. Le travailleur Nguyen Tung transporte sur son dos et sous le feu de l'ennemi un parachutiste de la 1ère Air Borne grièvement atteint. Les 15ème et 46ème Compagnies à Toulon et la 27ème à Saint-Mandrier coopèrent également avec les troupes débarquées. A Salbris un O.N.S. accusé de sabotage est condamné à mort ; il ne devra sa vie qu'à un providentiel bombardement au cours duquel il pourra s'évader. A la Ferté-Imbault, les travailleurs empêchent la Wehrmacht en

retraite de faire sauter un pont. Tous ces actes sont accomplis dans des circonstances périlleuses ; l'élève-administrateur Janin sera fusillé par les Allemands, alors qu'il effectuait une liaison entre compagnies.

La fin des hostilités

En septembre 1944, de nombreux O.N.S., pris par l'ambiance de l'époque, se découvrent une âme de résistant à tout crin. A Nîmes, la 75ème Compagnie se mutine et sur les directives de son nouveau chef, le "Capitaine" Trân Ngoc Diêp, emprisonne ses chefs jugés collaborateurs ; ensuite, l'unité passe en bloc aux F.T.P.F. où elle est rejointe par la musique de la M.O.I. et la 33ème Compagnie. Ainsi se forme le fameux bataillon "Vietnam" qui à Uzès défile derrière le drapeau rouge à étoile jaune. Le nouveau corps comporte de nombreux "officiers" et ses hommes sont trois fois plus payés que sur les chantiers. Le phénomène d'abandon de la M.O.I. est identique à Saint-Chamas, à Marseille et surtout à Bergerac où 672 O.N.S. sur 1 586 rejoignent les F.F.I.

Des excès sont alors constatés dans les camps de travailleurs, où l'autorité des anciens cadres est souvent battue en brèche : emprisonnements illégaux, réquisitions exagérées, sévices sur les francophiles, indiscipline manifeste et chasse aux collaborateurs ou supposés tels s'y succèdent. Cette anarchie inquiète les Commissaires de la République qui, comme Raymond Aubrac à Marseille, donnent des instructions pour la faire cesser rapidement. Les pseudo-résistants sont mis en demeure de réintégrer leurs compagnies ou de s'engager dans l'Armée. Seuls, 1 500 O.N.S. signent un contrat au titre du C.E.F.E.O. qui, à l'automne 1944, commence à se former.

Il est certain que les Indochinois, lors de leur séjour chez les F.T.P.F., ont fait l'objet d'une mise en condition. Le journal "Rouge Midi" dans son numéro du 24 novembre 1944 dénonce les prévarications et les mauvais traitements dont les ouvriers ont été victimes durant l'occupation. "L'Humanité" de la même époque déclare "que les travailleurs qui ont beaucoup souffert et continuent à souffrir doivent être le lien sacré avec l'Indochine après avoir été les soldats de la liberté". Un rapport militaire du mois de décembre 1944 fait état des affirmations d'un ex-O.N.S. maintenant F.T.P.F. qui prétend "avoir effectué près de Bordeaux un stage de parachu-

tiste et devoir ensuite gagner la Russie afin d'être largué au Vietnam pour y lutter contre les colonialistes".

Bien qu'en proie à un chômage important atténué par la participation de 2 500 Asiatiques à la chaîne logistique de l'Armée des USA en métropole, la M.O.I. continue à fonctionner vaillamment. Une militarisation de l'organisme est proposée à l'état-major mais ce dernier refuse en déclarant ne pouvoir incorporer que 3 000 hommes. Cependant certaines améliorations sont apportées au sort des O.N.S., telles l'autorisation de se syndiquer (la plupart adhèrent à la C.G.T.) et l'élection des représentants auprès de la Direction de la M.O.I., mesure qui fera passer certains camps sous la coupe de ces délégués. En outre, les salaires sont relevés, les hommes qui le désirent sont autorisés à aller travailler dans le secteur privé, enfin la formation professionnelle commence à démarrer, enseignement d'autant plus nécessaire et urgent que l'immense majorité des O.N.S. est demeurée au niveau du manœuvre depuis son arrivée en France.

Un événement lourd de conséquences se produit du 15 au 17 décembre 1944 : la tenue à Avignon du Congrès Général des Indochinois en France. De nombreux travailleurs ainsi que des tirailleurs en tenue assistent à la manifestation qui donne naissance à la Délégation des Indochinois en France. Les responsables élus de cet organisme comprennent, entre autres membres, trois déserteurs des GMICR et dix O.N.S. qui ont abandonné sans autorisation la M.O.I. Jusqu'à la capitulation nipponne d'août 1945, la Délégation se montrera discrète. Elle ne se départira de cet effacement qu'en mars 1945, alors que le Général de Gaulle vient d'annoncer des mesures libérales à appliquer lors de la délivrance de l'Indochine. Sur le champ, les représentants des originaires de la péninsule votent une motion de défiance envers ces dispositions et soulignent avec force que "leur application soulèvera l'hostilité de la population du Viêt-nam et l'éloignera définitivement du système français".

Colonel Maurice Rives

(1) A l'armistice de juin 1940, des Laotiens devaient aller apprendre le métier d'ajusteur à l'arsenal de Tarbes.

(2) Journal *La Vérité* du 21 janvier 1942

très concret : l'octroi d'un crédit de 370 millions de dollars, qui sera fort utile à une économie en situation difficile.

Avec l'Occident, Hanoï a marqué des points sur l'échiquier international. Les Etats-Unis ont esquissé un début d'assouplissement de l'embargo sur le commerce bilatéral et un accord a pu être négocié pour l'établissement de télécommunications. Il est vrai que, de son côté, le Vietnam a ouvert ses archives militaires pour faciliter le règlement définitif du problème contentieux des MIA (disparus au combat).

Les relations franco-vietnamiennes se sont réchauffées à l'évidence par une nette augmentation des échanges commerciaux et surtout avec la récente visite du président Mitterrand, premier chef d'Etat occidental à se rendre à Hanoï

depuis l'indépendance.

Ce voyage a revêtu pour Paris une importance non négligeable en marquant "le retour de la France sur la scène indo-chinoise". Il comblait surtout les vœux de Hanoï, car la présence de six ministres français auprès du Président soulignait une volonté "d'accompagner le redémarrage de l'économie" en réinsérant le Vietnam dans les circuits internationaux. L'étape de Dien-Bien-Phu se voulait consacrée au "recueillement" et au "souvenir" et destinée à favoriser l'œuvre apaisante du temps sur ce très douloureux épisode de notre histoire.

Le président a souhaité une libéralisation du régime mais rien ne prouve qu'il ne s'agira pas d'un vœu pieux. Plus de résultats peuvent être attendus sur les plans économique et culturel mais il est

encore trop tôt pour porter une appréciation exhaustive sur les retombées éventuelles de cette visite.

Nous emprunterons à Bernard Cabanes (2) notre conclusion sur ce chapitre consacré au Vietnam. Elle est certes sévère dans sa formulation mais souligne opportunément l'immense effort que devra déployer Hanoï pour une remise en route du pays, qui doit actuellement payer la note de près de quarante ans de domination d'une idéologie réductrice : "Les statues de Ho rejoindront celles de Staline, dans la poussière. Et Giap cherchera refuge dans une de nos ambassades. Ils n'auront été que des marionnettes, pressurant leur pays et toute l'Indochine jusqu'à ravalier ce secteur (le plus prometteur de l'Asie méridionale) au niveau du Sahel, soit au dernier rang dans le monde".

II. – Laos

21.10.92	La chambre de commerce franco-thaï se propose d'organiser une mission d'hommes d'affaires au Laos, en vue d'échanges commerciaux et d'investissements industriels.
21.11.92	Décès du président Kaysone-Phomvihane
25.11.92	Election de Nouhak-Phoumsavane à la présidence de l'Etat laotien
20.12.92	Election d'une Assemblée législative, au suffrage universel, sous le contrôle étroit du PPRL.

La mort, le 21.11.92, de Kaysone Phomvihane a créé une soudaine animation dans la vie politique laotienne. Au pouvoir depuis 17 ans, le président quitte la scène à 72 ans en laissant "une situation de vide politique" (*Le Monde* du 24.11.92).

Il gouvernait avec fermeté au sein d'une troïka nommée "triangle de fer" (3), composée par lui, le général Khamtay Siphandone, Premier ministre et numéro trois du Parti Populaire Révolutionnaire Laotien (PPRL) et Nouhak Phoumsavane, président de l'Assemblée nationale et numéro deux du Parti.

En l'absence d'un vice-président, poste prévu par la constitution mais non pourvu, la logique appelait la promotion de Nouhak Phoumsavane et elle fut respectée, malgré le handicap de l'âge : 78 ans contre 68 ans au général Khamtay. Comme presque toujours dans les transitions en pays communistes, le Laos se retrouve maintenant avec une équipe où les équilibres sont soigneusement pesés. Aussi Khamtay devient-il chef du P.P.R.L., avec mission de continuer la politique du président défunt, autrement dit avec fermeté dans la ligne adoptée par le Parti. Nul doute enfin que des liens étroits seront maintenus avec le P.C. vietnamien selon la tradition.

Ces savants dosages à la tête du pays annoncent très vraisemblablement, pour un certain temps, une direction collégiale. Le triangle de fer sera remplacé par un tandem du même métal !

Les élections législatives, prévues par la constitution de 1991, se sont déroulées dans le calme, pour ne pas dire l'indifférence générale, le 20.12.1992. Pour 85 sièges, 154 candidats avaient été soigneusement sélectionnés par le PPRL, veillant à ce que les minorités ethniques soient représentées et que l'instruction des élus demeure suffisamment élevée (50 % possédaient le niveau du baccalauréat). Inspirée par la crainte, la fréquentation des urnes fut très satisfaisante. On ne peut cependant attendre raisonnablement de l'assemblée élue une démocratisation de la vie politique. Est-il besoin de rappeler que la constitution relève de l'inspiration marxiste ?

Un des aspects les plus marquants de la politique de Kaysone aura été l'obtention d'une importante aide financière et technique du Japon, permettant un virage spectaculaire vers une économie de marché (rappel du doi-moi vietnamien) et entraînant une réadéquation des relations avec les grands voisins : Chine, Thaïlande et Vietnam. Il fallut la poigne de Kaysone pour mettre en œuvre cette vision de l'avenir laotien face à une sourde opposition des conservateurs redoutant une mainmise japonaise et souhaitant une diversification des aides étrangères.

Conséquence de ces tiraillements internes et conformément à la nature profonde de ce peuple paisible, la politique d'ouverture économique se poursuit à un rythme lent. Enclavé, sous-peu-

plé, avec une population peu homogène, le Laos doit en outre faire face à la désertion des opposants et des cadres, qui ont fui au-delà des frontières, en Thaïlande en particulier, par peur des trop fameux "camps de rééducation" (4). Il craint par atavisme des voisins plus forts que lui : la très puissante Chine, le Vietnam à la démographie galopante, la Thaïlande avec son agressivité commerciale.

Dans ces conditions, on ne peut guère s'étonner de voir le Laos "traîner les pieds" devant des projets pourtant alléchants d'inspiration étrangère, cependant que l'aide occidentale compense à peu près la perte de celle de l'ex-URSS pour le montant d'ailleurs modeste de 110 millions de dollars.

Une liaison Thaïlande-Chine via Vientiane et Luang-Prabang est envisagée, le premier maillon étant constitué par le fameux "pont de l'amitié" sur le Mékong, construit par l'Australie à une dizaine de kilomètres au sud de Vientiane (5).

Un second pont sur le Mékong, à hauteur de Savannakhet, est en projet, ce qui entraînerait une complète réfection de la RN9 unissant Savannakhet au port vietnamien de Danang. Des contestations se sont immédiatement élevées, arguant de la possibilité offerte à la masse des chômeurs du Centre-Annam d'entrer en nombre au Laos.

La conclusion de ce chapitre laotien nous sera fournie par Phoumi Vongvi-

chit, un ancien leader du Pathet-Lao aujourd'hui en préretraite : "Le système du parti unique est en place pour toujours" a-t-il déclaré. Cette pérennité

apparaît manifestement excessive mais le régime en place ne semble pas devoir s'effondrer prochainement, sauf dans le cas d'une convulsion du monde commu-

niste asiatique comparable à celle qui vit, en quelques mois, disparaître les appareils de l'URSS et du glacieux monde des "pays frères".

III. – Cambodge

16.9.92	Une enquête officielle de l'ONU révèle que les troupes de Phnom-Penh ont tiré, le 2 août, sur des "casques bleus".
17.9.92	Les premiers casques bleus japonais partent pour le Cambodge, non sans entraîner des manifestations.
22.9.92	Couvre-feu partiel à Phnom-Penh en raison d'une hausse sensible de la criminalité.
24.9.92	Visite de P. Joxe, ministre de la Défense, aux casques bleus français. Il rencontrera aussi Sihanouk et les autorités de l'APRONUC.
25.9.92	Arrivée des casques bleus japonais à Phnom-Penh, rejoignant 15 000 soldats de l'APRONUC originaires de cinquante pays. Un renfort d'un bataillon est prévu à la mi-octobre.
9.10.92	De source diplomatique, l'ONU respecterait le plan de paix et les élections demeuraient prévues pour mai 1993.
6.11.92	Arrivée à Pékin de R. Dumas pour assister à une réunion du CNS. La réunion a lieu dans la capitale chinoise du fait de l'état de santé du prince Sihanouk.
7.11.92	Rencontre Sihanouk-coprésidents de la Conférence de Paris pour la paix au Cambodge (R. Dumas et A. Alatas) pour relancer le plan de paix.
23.11.92	Réunion du CNS sous la présidence de Norodom Sihanouk.
24.11.92	Visite à Paris du président indonésien Suharto pour étudier le rapport franco-indonésien établi par R. Dumas et A. Alatas.
24.11.92	Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne et France approuvent un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU recommandant un embargo pour empêcher un renforcement du potentiel militaire des Khmers rouges. Lors du vote, une abstention de la Chine est à prévoir.
30.11.92	L'ONU vote un embargo pétrolier contre les Khmers rouges et maintient la période avril-mai 1993 pour les élections. Les Khmers rouges créent un parti politique, le Parti de l'Unité Nationale du Cambodge (PUNC) sous la présidence de Khieu Samphan.
2.12.92	L'armée thaïlandaise a annulé les vols de l'ONU sur le territoire pour le mois de décembre. Bangkok s'empresse d'affirmer qu'il ne s'agit pas de représailles à la suite de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.
26.12.92	L'APRONUC annonce la création dès janvier 1993 d'un "bureau spécial" pour les attentats politiques, conformément à sa mission d'assurer un climat de neutralité politique.
4.1.93	De Pékin, Sihanouk annonce qu'il ne coopérera plus ni avec l'APRONUC, ni avec le gouvernement de Phnom-Penh, en raison de "crimes perpétrés contre le FUNCINPEC" (son parti).
13.1.93	Angkor ayant été classé en décembre dernier "patrimoine mondial de l'humanité" par l'UNESCO, une conférence aura lieu à l'automne au Japon sur la conservation des monuments du groupe, précédée d'une réunion préparatoire à Paris (21 et 22.1).
28.1.93	Le CNS a fixé la date des élections législatives : 23 au 25 mai.
2.2.93	Le porte-parole de l'APRONUC annonce que les forces gouvernementales cambodgiennes ont lancé une offensive contre les Khmers rouges, avec Pailin, leur quartier général, comme objectif final.
8.2.93	La presse annonce le refus de Sihanouk d'une élection présidentielle anticipée, avant les législatives.
11.2.93	Visite du président Mitterrand à Phnom-Penh et Siem-Reap.
Fin fév. 93	L'offensive gouvernementale contre les Khmers rouges semble progresser.
17.2.93	Le gouvernement de Phnom-Penh refuse une participation éventuelle des Khmers rouges à un gouvernement de réconciliation.
23.2.93	Les 5 membres permanents du Conseil de sécurité ont étudié un projet de résolution visant à appuyer le processus électoral, à entériner les résultats et à soutenir l'Assemblée législative issue du scrutin.
27.2.93	On apprend la démission d'un haut fonctionnaire français de l'APRONUC, mécontent de la faiblesse onusienne face aux Khmers rouges et au gouvernement de Phnom-Penh.

Pour ne pas alourdir exagérément cette chronologie, il n'a pas été inscrit la longue liste des exactions des Khmers rouges contre les forces de l'APRONUC, qui ont empli les colonnes de nos journaux en novembre-décembre 1992 et janvier 1993.

Deux actions ont revêtu un caractère particulièrement spectaculaire :

– six casques bleus sont enlevés le 1er décembre, dans la région de Kompong Thom, et n'ont été libérés que le 4.12, "sans condition" selon le commandement du secteur. Il s'agissait de trois Britanniques, un Néo-zélandais et deux Philippins.

– après avoir libéré 21 casques bleus retenus en otages, les Khmers rouges se sont saisis de 46 autres soldats de l'APRONUC, dans la région de Kompong Thom, tous appartenant à un bataillon indonésien. Ils ont été libérés le 18.12 en abandonnant leur véhicule.

Quelques considérations s'imposent.

1° Echec de l'APRONUC : Cette coûteuse opération onusienne constituait "une première", avec la prise en charge

quasi totale d'un Etat par l'organisation internationale. Elle n'a abouti qu'à des résultats peu flatteurs. La première phase des Accords de Paris, le cessez-le-feu, n'a pratiquement jamais été totale-

ment accomplie ; la seconde phase : cantonnement des troupes, démobilisation et désarmement des quatre factions n'a reçu que de vagues commencements d'exécution et démontré une volonté

opiniâtre de sabotage de la part des Khmers rouges refusant le moindre acquiescement aux injonctions des "casques bleus".

Les Khmers rouges sont allés encore plus loin, en manifestant une constante volonté d'humilier l'APRONUC, de lui faire "perdre la face" dans cette région du monde où rien n'est plus grave qu'un abandon de prestige. Systématiquement, les remises d'otages ont entraîné en longueur et provoqué des rétentions de matériels divers ou de véhicules.

Le manque d'homogénéité des forces de l'APRONUC, avec des contingents venus de nombreux pays aux civilisations et aux coutumes diverses, aux niveaux de vie très inégaux a rendu la cohésion difficile. Si les forces britanniques (ou des ex-dominions) et françaises ont tenté d'accomplir correctement leurs tâches, d'autres en provenance du tiers-monde n'ont ni rigueur dans l'application des instructions reçues, ni mordant face aux actes d'hostilité.

Ces déficiences se sont accompagnées d'un évident manque de tenue et Phnom-Penh est devenu, avec les soldats de l'APRONUC, un gigantesque lupanar, paradis des trafics les plus douteux, de la prostitution la plus éhontée et d'une corruption généralisée.

La faiblesse du commandement se révèle manifeste, au point que le général français Loridon n'a plus voulu participer à une parade de pacification, proclamant sans ambages que les Khmers rouges ne constituaient pas une force telle qu'elle ne puisse être délogée de ses sanctuaires, de Pailin en particulier. La "tête" de l'APRONUC est nippon-australienne. La France, en sa qualité de puissance ex-protectrice et du fait de l'appartenance du Cambodge à la francophonie, aurait dû jouer un rôle prééminent. L'ONU ne l'a pas voulu et on peut en mesurer les conséquences néfastes.

Finalement, il est permis de se demander si "l'essentiel pour l'ONU est que les élections en vue de former une assemblée constituante de 120 membres puissent avoir lieu au printemps 1993 d'une manière ou d'une autre" (6). L'échec de la réunion de Pékin des 7 et 8 novembre, souvent désignée comme celle de la dernière chance, incline à voir l'avenir de l'APRONUC avec pessimisme. La tactique des Khmers rouges a eu au moins le mérite de la clarté : ruiner les Accords de Paris et attendre pour agir le retrait des forces de l'ONU fixé à fin juillet 1993. Les dates butoirs provoquent souvent des résultats désastreux. Souvenons-nous du "pari" de P. Mendès-France à Genève, en 1954...

2°/ La santé de Sihanouk : A son habitude instabilité et à ses volte-face intempestives s'ajoute l'hypothèque de la sérieuse maladie qui l'a tenu éloigné du

Cambodge de longs mois, avec – circonstance aggravante – le fait que son hospitalisation à Pékin le rend un peu trop dépendant des Chinois. Lui-même, en décembre, a parlé de son "très mauvais état de santé". Malgré les défauts du personnage, il incarne une légitimité et se présente, dans les moments difficiles, comme un irremplaçable recours. Sa disparition entraînerait d'insoupçonnables conséquences.

Cette position éminente a amené les membres permanents du Conseil de sécurité à penser, devant l'enlèvement des forces de l'APRONUC face aux entreprises de déstabilisation des gens de Pol Pot, à une curieuse proposition, absolument pas prévue par les Accords de Paris : une élection présidentielle précédant les élections législatives ! Son état de santé et le bon sens ont poussé le prince à refuser, début février 1993, une initiative contestable, pourtant soutenue par la diplomatie française.

Comme trop souvent, Sihanouk avait par ailleurs effectué un pas de clerc en annonçant en janvier, de Pékin, avec une certaine hauteur, son refus de coopérer avec l'APRONUC et le gouvernement de Phnom-Penh du fait de "crimes perpétrés contre le FUNCINPEC" (son parti, présidé par son fils Ranariddh)...

3°/ Soutiens extérieurs aux Khmers rouges : Ce qui n'était plus un secret devient maintenant patent. L'aide chinoise aux Khmers rouges ayant considérablement diminué, la Thaïlande a pris le relais en soutenant les hommes de Pol Pot au grand jour. Voici ce qu'écrit à ce sujet le journal Moulkhmer : "La Thaïlande, trop égoïste, ne pense qu'à exploiter le malheur des Cambodgiens. Ses militaires et civils empochant, yeux fermés, l'argent des Khmers rouges provenant du commerce très florissant des pierres précieuses et du bois. Tout le monde, y compris les Vietnamiens et leurs protégés de Phnom-Penh (7), profite de cette affaire". Jugement sévère certes mais justifié, et il est certain que le rôle de Bangkok ne sert pas sa gloire ! Que d'autres que les Thaïlandais y trouvent leur profit n'est d'ailleurs pas douteux. Les Vietnamiens, les pro-Vietnamiens et même le FNLPK de Son Sann ne répugneraient pas à trafiquer avec les avides voisins de l'Ouest...

Dans les soutiens extérieurs à la faction polpotienne, il ne faut pas oublier l'action de la Chine, membre permanent du Conseil de sécurité, qui entrave de son mieux toutes les actions des autres "grands" tendant à brider les Khmers rouges. On a encore pu le constater lors de l'embargo pétrolier que les Occidentaux ont tenté de leur imposer.

4°/ Délabrement général des structures économiques et sociales : La masse

d'argent frais correspondant à l'installation de l'APRONUC, la nature profonde des commerçants chinois et vietnamiens, l'esprit de lucre des fonctionnaires de l'administration de Phnom-Penh, ont amené le pays à un état de décomposition avancée et de corruption généralisée.

La campagne insidieuse et constante des Khmers rouges contre une "occupation vietnamienne" trouve même des appuis au FNLPK. Comment, dans ces conditions, faire fonctionner normalement des structures administratives ou économiques ? Comment organiser des élections crédibles avec le minimum de sérieux ?

Notre conclusion ne peut qu'être empreinte de pessimisme. A moins d'un miracle de dernière heure, on ne peut plus s'attendre qu'à un grandissime fiasco de l'APRONUC. Et il n'est alors pas interdit de penser que le processus d'absorption du Cambodge serait en route : colonisation économique de la Thaïlande à l'ouest, colonisation démographique et territoriale (8) par le Vietnam à l'est. La mise sous protectorat français, au milieu du XIX^{ème} siècle n'apparaîtrait alors que comme une parenthèse dans ce grignotage du pays des Khmers par ses voisins, se traduisant par un sursis d'un siècle.

Et l'on peut se poser sérieusement la question de savoir si une action de l'ancien protecteur ne risquerait pas d'être la seule ayant une chance d'efficacité plutôt que celle d'une force informelle issue du "machin" vilipendé naguère par le Général de Gaulle. Le récent passage du président français aura eu un mérite, celui de montrer au monde que la France n'est pas encore oubliée chez les descendants des bâtisseurs d'Angkor. Mais n'est-il pas déjà trop tard ?

G. Demaison

(1) L'envoi d'un émissaire du Vatican à Hanoï avait pour but d'améliorer des relations toujours difficiles, marquées par une mise en garde de Rome contre le "Comité d'union du catholicisme" d'inspiration gouvernementale et par une lettre de la "Conférence épiscopale du Vietnam" au Premier ministre, réclamant en des termes dénués de toute ambiguïté les libertés qui manquent cruellement à l'Eglise du Vietnam.

(2) Lettre "Les points sur les i" n° 191 du 15.2.93.

(3) Voir "Reflets d'Asie" n° 29 (octobre-décembre 1992) : l'article du professeur G.D. Meillon.

(4) La mort, en 1979, du roi Savang Vathana et du prince héritier dans les camps de rééducation ont fortement marqué des populations attachées à leur souverain, dans les campagnes en particulier.

(5) Voir bulletin de l'ANAI (3^{ème} trimestre 1992).

(6) Moulkhmer n°134 (décembre 1992).

(7) Le gouvernement de Hun Sen.

(8) Déplacements fréquents de bornes frontalières dans des régions contestées, dans les provinces de Rattanakiri et Mondolkiri.

Les nids d'hirondelles

Une des productions rares et pittoresques de la province de Quang-Nam est le fameux nid d'hirondelles, dont la renommée un peu surfaite est parvenue jusqu'en Europe et réjouit plus encore, à Paris, l'imagination que le goût. L'Annam est le seul pays du monde qui fournisse aux riches tables chinoises cette précieuse denrée. Les principaux centres de production sont les îles situées en face des provinces de Quang-Nam, de Quang-Ngai et de Binh-Dinh. Le plus important de tout est l'île de Cu-lao-Cham, près du port de Dai-Chiêm, c'est-à-dire presque à la hauteur de l'embouchure de la rivière de Fai-Foo. Nous avons pu recueillir sur place des renseignements curieux et bien faits pour intéresser les érudits de la gastronomie.

C'est pendant le règne de Gia-Long que furent découverts ces nids d'hirondelles appelés à devenir plus tard, pour toute la région, une source de richesses. Gia-Long avait promis une grande récompense à ceux de ses sujets qui sauraient découvrir, dans la limite de ses Etats, une alimentation ou une boisson capable de donner au commerce une extension nouvelle. Les nids d'hirondelles, découverts dans les îles de Nam-Ngai, furent présentés au souverain, qui offrit à l'auteur de la découverte de beaux titres honorifiques. Mais celui-ci avait l'esprit pratique : il repoussa les titres et obtint pour lui et ses descendants le monopole de l'exploitation de cette source de revenus. Cette famille privilégiée devait payer annuellement et en nature, au gouvernement royal, une redevance assez considérable (80 livres environ). D'autre part, tous ses membres étaient exemptés des corvées provinciales, des appels militaires et de l'impôt personnel. Ils finirent peu à peu par former une sorte de légion de quarante à cinquante hommes, commandée par deux d'entre eux ayant le titre de quan et de doi, et s'en allèrent fonder, tout près de Fai-Foo, un village qui existe encore actuellement et porte le nom de Yên-Xa (village des nids d'hirondelles).

Les nids d'hirondelles sont le produit d'une sécrétion salivaire de ces oiseaux. Mais, au point de vue de leur

valeur marchande, ils se divisent en deux catégories distinctes.

A la première appartiennent les nids dans la confection desquels entre une certaine proportion de sang. On les appelle "yên-huyêt". Ils ne peuvent être produits, détail bizarre, que par des hirondelles affectées d'une maladie analogue à la phtisie et qui occasionne des crachements de sang. Ce sont les plus recherchés ; ils ne se récoltent qu'à une seule époque de l'année, au printemps, et sont fort rares.

La tradition locale dit que les oiseaux qui les produisent ne vivent jamais deux hivers et meurent vite d'épuisement. Les rochers de l'Annam ne fournissent guère, par an, plus de trois ou quatre livres de ces nids de choix.

La seconde qualité comprend tous les autres nids (yên-sào) dans la construction desquels il n'entre que des sécrétions salivaires. Ils se récoltent au printemps, à l'été et à l'automne. La récolte du printemps est la plus fructueuse, parce qu'elle s'applique aux deux qualités. On compte que deux nids font environ le poids d'un taël (37,800 grammes). Or, les nids de première qualité se vendent en moyenne 35 ligatures le taël ; ceux de seconde qualité valent de 18 à 20 ligatures (1).

La récolte d'été est tout entière faite de nids de deuxième qualité, moins grands et moins compacts. Là, il faut quatre nids pour faire un taël, et le prix moyen du taël n'est que de 15 ligatures.

La récolte d'automne est encore bien moins riche. Les nids sont petits, rares, peu estimés. Il en faut sept pour obtenir le poids d'un taël, lequel, d'ailleurs, ne se vend guère alors plus de 9 ou 10 ligatures. Les gens compétents assurent qu'il faudrait même interdire cette dernière récolte, qui rapporte peu et risque de détruire les œufs.

Presque tous les nids ainsi recueillis sont vendus à des Chinois. Ceux-ci, et avec eux quelques mandarins de la cour de Hué, peuvent seuls orner leur table d'un comestible aussi coûteux. Les Chinois mangent les nids de deux façons : au sucre et au gras ; mais,

dans les deux cas, la première chose à faire doit être, par un bain assez prolongé dans l'eau bouillante, de débarrasser le nid de toute substance extérieure et étrangère qui aurait pu y adhérer. On les fait cuire ensuite au bain-marie, soit avec du sucre, soit le plus souvent avec une volaille (généralement un pigeon) en y joignant quelques fruits de nénuphar.

La médecine orientale se plaît à prêter aux nids d'hirondelles toutes sortes de propriétés précieuses pour l'hygiène et la conservation de la santé. Elle déclare que cet aliment est souverain contre les affections de la poitrine, l'asthme, les maux d'estomac et en général toutes les maladies possibles. Le plus simple, sans doute, est de penser qu'ici, comme dans tous les pays du monde, la cherté d'une chose suffit pour en assurer la vogue.

La récolte des nids, aux trois époques de l'année, a lieu d'une façon à la fois pittoresque et très simple. On enfonce dans les anfractuosités des roches des bambous, qui se trouvent former ainsi les degrés d'une immense échelle. Des coolies se hissent de cette façon jusqu'au sommet, détachant avec soin, à l'aide d'un couteau, les nids collés aux parois du roc. En bas, un doï ou un membre de la famille concessionnaire de l'exploitation les surveille d'un œil inquiet et soupçonneux de peur qu'ils ne dérobent quelque fragment du précieux produit. L'opération est d'ailleurs pleine de périls et coûte chaque année la vie à plusieurs hommes.

A la fin du dix-neuvième siècle, une riche maison chinoise offrit au gouvernement annamite une très grosse redevance annuelle en argent, pour obtenir la concession de ce commerce de nids d'hirondelles. Les descendants de l'ancienne famille privilégiée furent émus et apportèrent à l'appui de leurs droits le texte même des ordonnances de Gia-Long. Restait à savoir si, examinés de très près, les droits en question avaient bien un caractère perpétuel, ou s'ils ne laissaient pas place à la possibilité d'une mise en adjudication. La raison budgétaire est comme la raison d'Etat : elle fait faire et amnistier bien des choses.

M.B.L.Q.

(1) La ligature (600 sapèques) vaut 75 centimes environ.

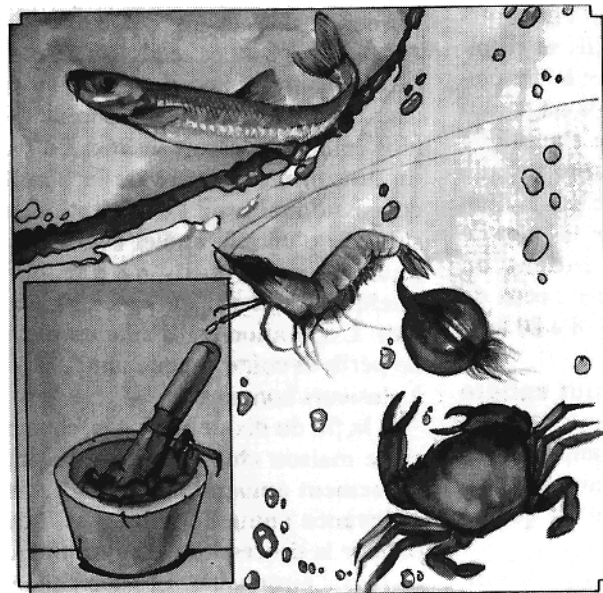


Mẹ nấu, con ăn Maman cuisine

TÁNH & HOANG
(Chansons populaires du Vietnam / CA DAO)

Hôm nay, mẹ nấu cho con một bữa cơm thật ngon.
Nào cá, nào tôm, nào cua, rồi có cả thịt lợn, thịt gà, rau tươi, dưa muối và dĩ nhiên có cả nồi cơm thơm phức.

*Maman a préparé un repas merveilleux.
Du poisson, des crevettes et du crabe dans de grandes assiettes.
Et aussi du poulet et du cochon avec en plus, une surprise !
Le tout accompagné de légumes frais, de légumes conservés dans le sel et du riz.*



1. bún riêu

Cái bóng đi chợ cầu Canh,
Cái tôm đi trước, củ hành đi sau.
Con cua lạch đạch theo hầu,
Cái chấy rơi xuống vỡ đầu con cua.

SOUPE DE VERMICELLES AUX CRABES

Au marché du court bouillon
S'en est allé le goujon
La crevette marche devant
L'oignon suit en transpirant.
En dernier, cahin caha,
Vient le crabe et ses gros doigts.
Il a beau faire attention,
Il aura droit au pilon.

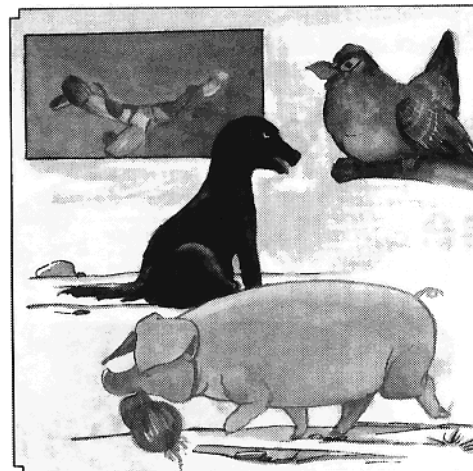
cái bóng : le goujon
đi : aller
chợ : marché
cầu : pont
canh : bouillon
tôm : crevette
trước : devant
củ hành : oignon

theo : suivre
sau : après
con cua : le crabe
lạch đạch : cahin-caha
theo hầu : escorter, servir
cái chấy : le pilon
rơi xuống : tomber

Le goujon va au marché du pont au Bouillon
La crevette va devant, l'oignon vient après.
Le crabe suit cahin caha
Le pilon en tombant lui cassera la tête.

Nước Việt nam có khoảng 3.000 cây số bờ biển, lại có nhiều sông ngòi, đặc biệt là sông Cửu Long ở miền Nam. Phù sa sông đã tạo ra bao cánh đồng lúa phì nhiêu, mênh mông, bát ngát. Con sông lấm cá, nhiều tôm. Vì thế trong bữa ăn, người Việt nam thường dùng những thứ mà sông ngòi mang lại.

Le Vietnam a 3 000 kilomètres de côtes et de nombreux fleuves parmi lesquels le Mékong. Son delta produit, à lui seul, une part importante de la nourriture du pays, tant en riz qu'en poissons et en crustacés (crevettes, crabes...). C'est pourquoi, dans le repas vietnamien, on trouve très fréquemment ce que l'eau donne avec générosité.



2. gà luộc lá chanh

Con gà cục tác lá chanh,
Con lợn ủn ỉn mua hành cho tôi.
Con chó khóc đứng, khóc ngồi.
Mẹ đi chợ mua tôi đồng riếng.

POULET A LA FEUILLE DE CITRONNIER

Je voudrais, dit la poule
Dans le poulailler.
Je voudrais, dit la poule,
Une feuille de citronnier.
Groin, groin dit le cochon,

Qu'on m'achète des oignons.
Ô maman, ô maman,
Dit le chien en s'agitant,
Au marché, si tu vas
Achète-moi du galanga.

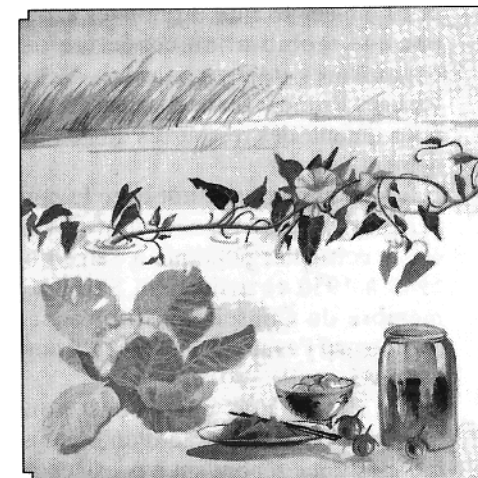
con gà : poule, coq
cục tác : caqueter
lá chanh : feuille de citronnier
con lợn : le cochon
ủn ỉn : grogner
mua : acheter
hành : oignon
cho : donner, à, pour
tôi : je, moi
con chó : le chien

khóc : pleurer
đứng : debout
ngồi : s'asseoir
mẹ : maman
mẹ đi : maman !
đi : aller
chợ : marché
đồng : piastre (unité monétaire)
riếng : galanga

La poule en caquetant réclame sa feuille de citronnier.
Le cochon grogne : "Achète-moi des oignons".
Le chien pleure, qu'il soit debout, qu'il soit assis :
"Maman, au marché, achète-moi une piastre de galanga".

Chắc em đã nghe nói người Việt nam ăn thịt chó!
Người Á châu nuôi chó để giữ nhà, vì vậy chó phải ngủ ngoài sân. Họ còn nuôi chó để ăn thịt như gà, lợn. Tuy nhiên người ta chỉ ăn thịt chó trong những dịp đặc biệt.

Tu es peut-être étonné d'apprendre que les Vietnamiens mangent du chien !!!
Sache que pour les Asiatiques, le chien n'est pas un animal privilégié comme en Europe. Gardien de la maison, il doit rester dehors la nuit comme le jour. Il peut être mangé exactement de la même façon qu'une poule ou un cochon. Mais ce n'est pas une nourriture de tous les jours ; on n'en mange que dans les grandes occasions.



3. cà pháo mắm tôm

Chiêm xong lại đến vụ mùa,
Hết mùa rau muống, đến mùa cải hoa.
Dừng khinh dưa muối tương cà,
Tuy rằng ít bổ, nhưng mà có luân.

AUBERGINES A LA SAUCE DE CREVETTES

Une moisson s'en va,
Une moisson s'en vient.
Plus de liseron ?
La laitue revient.
N'oublie pas le chou.
Pense à l'aubergine.

Ils sont dans le sel.
Prêts pour la cuisine.
S'ils nourrissent peu,
Faut pas les laisser
On peut s'les offrir.
Chaque jour de l'année.

chiêm : première moisson (5e mois de l'année lunaire),
xoóng : fini, terminé
lại : de nouveau
đến : arriver, venir
vụ mùa : 2e moisson (10e mois de l'année lunaire)
rau muống : liseron d'eau
cải hoa : chou-fleur
dừng : s' ne pas
khinh : mépriser
dưa : légume fermenté et salé
muối : sel
tương : sauce d'haricots, de soja
cà : l'aubergine

tuy rằng : malgré
ít : peu
bổ : nourrissant
nhưng mà : cependant
có : avoir
luôn : toujours

La 1ère moisson terminée, arrive de nouveau la 2e moisson
Lorsque la saison du liseron est finie, celle du chou fleur vient.
Ne méprise pas les légumes en salaison, sauce de soja, l'aubergine.
Bien qu'ils ne soient pas nourrissants, il y en a en toute saison.

Ở Việt nam khí hậu rất nóng nực, nên ta không cần ăn thịt hàng ngày. Thay vào đó, người ta ăn rất nhiều rau quả. Có thứ rau tươi, nhưng cũng có nhiều loại rau quả được muối mặn, để ăn quanh năm mà không sợ hỏng.

Au Vietnam, il fait chaud, très chaud. Aussi n'a-t-on pas besoin de manger de la viande tous les jours. On la remplace par des légumes. Certains sont consommés frais. D'autres sont conservés dans le sel pour être disponibles toute l'année.

Souvenirs du Comité national d'entraide pour les réfugiés d'Indochine

A partir d'avril 1975 le raz de marée communiste sur les trois Etats de notre Indochine entraîna l'exode de plusieurs millions de fugitifs. Attentive à leur sort, la France constitua aussitôt une structure d'accueil, d'orientation et d'insertion, qui prit le nom de "Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien". Il s'agissait d'une initiative privée, de fonds privés, de statuts associatifs de la loi de 1901, c'est-à-dire de l'expression immédiate de la fraternité d'anciens d'Indochine à l'égard des réfugiés. Le soutien du gouvernement, bien vite acquis, permit le développement considérable de l'entreprise dans les directions et dans les domaines souhaités par le Comité, que présidèrent tour à tour les éminentes personnalités de Jean Sainteny, Jean-Jacques Beucler et Jean-Michel Belorgey. De 1986 à 1992, le rythme d'expansion ralentit du fait de la conjoncture, tant française qu'internationale. Assurée par le préfet Michel Barbier puis par le général Guy Simon, la gestion des dernières années aboutit au transfert de la mission à l'Association nationale des anciens d'Indochine, préparée à la recevoir dans le même esprit.

En France, en Thaïlande, en Guyane, le Comité national d'entraide (1975-1992) écrivit une grande page de notre histoire indochinoise. Héritière de son œuvre, l'ANAI se doit de la raconter ; aujourd'hui la parole est aux acteurs.

*
* *

Témoignage du gouverneur Charles-Henri Bonfils, fondateur (1975) et administrateur (1975-1992) du Comité national d'entraide

Il y a dix-huit ans, le 30 avril 1975, la guerre du Vietnam se terminait par l'évacuation désordonnée des troupes américaines et la chute du régime sud-vietnamien.

Ces événements provoquaient l'exode de tous les Vietnamiens qui refusaient de vivre sous le régime communiste et qui fuyaient en conséquence, par tous les moyens et dans toutes

les directions dont, bien sûr, la France.

A cette époque, élu, par le Conseil des ministres du Conseil de l'Europe, gouverneur d'un organisme bancaire créé pour faire face à une situation semblable à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Fonds de rétablissement du Conseil de l'Europe, j'exerçais mes fonctions au siège administratif et financier de l'établissement à Paris, 55, avenue Kléber. La mission du Fonds avait été (et est toujours) de permettre aux réfugiés des régimes dictatoriaux de se réinstaller dans des régimes démocratiques à l'aide de prêts à faible intérêt.

J'avais, d'autre part, un long passé indochinois et étais resté en contact avec beaucoup de personnalités et associations qui s'étaient trouvées dans une situation comparable lors des accords de Genève en 1954. Bien que le choc eût été alors moins chaotique et brutal, nombreux avaient été ceux qui avaient préféré l'exil et qui s'étaient organisés pour s'entraider en vue de leur réinsertion en France.

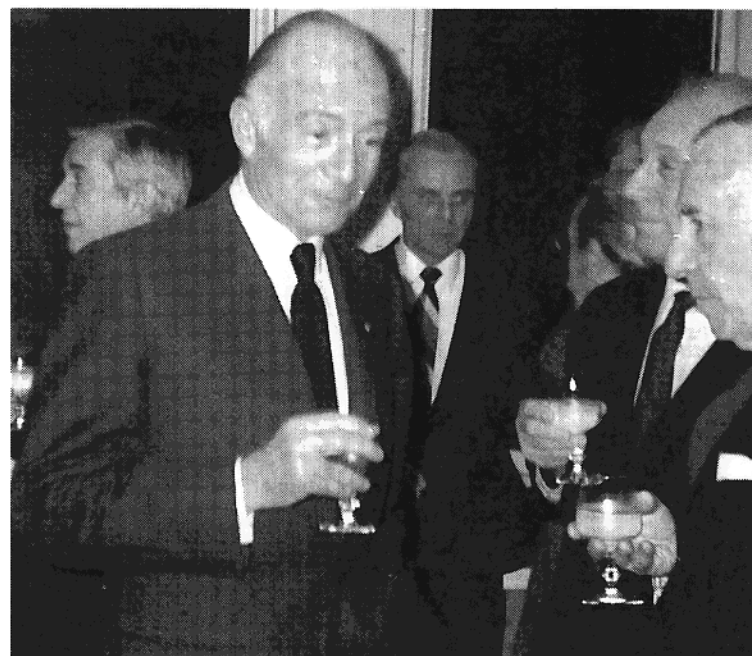
C'est pourquoi, dès le lendemain de la chute de Saïgon, je reçus de nombreux appels de responsables associatifs ou de personnalités qui sollicitaient mon concours pour accueillir, canaliser

et organiser le flux du nouvel exode par une mobilisation concertée des organismes déjà existants : Croix Rouge, France Terre d'asile, etc., et pour obtenir des ressources du gouvernement.

Je pris contact aussitôt avec le gouverneur général Pignon dont j'avais été le conseiller politique à Saïgon de 1948 à 1950 et avec Jean Sainteny, membre du Conseil constitutionnel, avec lequel j'avais également collaboré dès 1945.

Au fil de nos entretiens nous convînmes de la nécessité d'un organisme spécifique répondant aux exigences de l'heure, suffisamment souple pour être adapté à des évolutions politiques, et notre choix s'arrêta sur une association dans le cadre de la loi de 1901.

Un de mes collaborateurs rédigea rapidement les statuts d'une association intitulée : "Comité national franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien" qui furent déposés à la Préfecture. Avant que nous puissions constituer un groupe d'associés suffisant pour élire un comité directeur, je mis à la disposition du nouvel outil deux bureaux et une secrétaire, certains membres d'associations déjà existantes assurant une permanence temporaire.



Le président Sainteny et le gouverneur Bonfils. (celui-ci à l'extrême droite)

A peine cette structure était-elle mise en place qu'elle fut envahie par un flot de réfugiés, démontrant qu'il fallait trouver une organisation plus solide et mieux assise avec des moyens plus importants. D'autant plus que mes fonctions m'obligeaient à m'absenter fréquemment pour me rendre à Strasbourg ou dans les pays membres du Fonds, de Reykjavik à Istanbul en passant par Rome, Bonn ou Madrid.

Nous prospectâmes un certain nombre de personnalités civiles, militaires, religieuses, sympathisantes de ce genre d'activités, constituâmes un comité directeur provisoire chargé d'élire un président à travers un bureau.

C'est à eux qu'incomba la tâche d'élire les nouveaux responsables, de trouver des locaux adéquats, d'obtenir des crédits et des appuis administratifs et politiques correspondant à l'urgence et à l'importance des besoins qui continuaient à affluer. Grâce à M. Sainteny qui avait l'oreille de l'Elysée tout ce programme fut accompli dans des délais rapides.

La suite appartient à l'histoire : boat people, variations dans la politique d'immigration, etc.

*
* *

Témoignage du ministre Jean-Jacques Beucler, président (1978-1981) du Comité national d'entraide

A partir d'avril 1975, des populations de l'ancienne Indochine française fuient au péril de leur vie, les nouveaux "paradis" communistes pour se réfugier en Thaïlande. Des Cambodgiens, rescapés des massacres perpétrés par Pol Pot et ses Khmers rouges passent la frontière. Les Laotiens, notamment des Hmongs, traversent le Mékong. Des Vietnamiens se lancent à la mer dans des embarcations surchargées, à la merci des naufrages et des pirates : ce sont les "boat people".

Le HCR (Haut Commissariat aux réfugiés) des Nations-Unies organise en Thaïlande des camps pour accueillir des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, qui espèrent ensuite l'hospitalité de pays libres.

En France, Jean Sainteny dont on ne louera jamais assez les mérites, proposa au Président de la République de créer le "Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien". Après sa mort en 1978, Valéry Giscard d'Estaing me

confie la présidence de ce comité dont le rôle est double :

- D'abord, il faut choisir dans les camps de Thaïlande les "heureux" qui seront acheminés vers la France à raison de mille par mois. Une mission militaire, installée à notre ambassade à Bangkok, est chargée de cette tâche délicate. Elle est aidée par des prêtres français, anciens d'Indochine, qui présentent le précieux avantage d'être des interprètes compétents et dévoués.

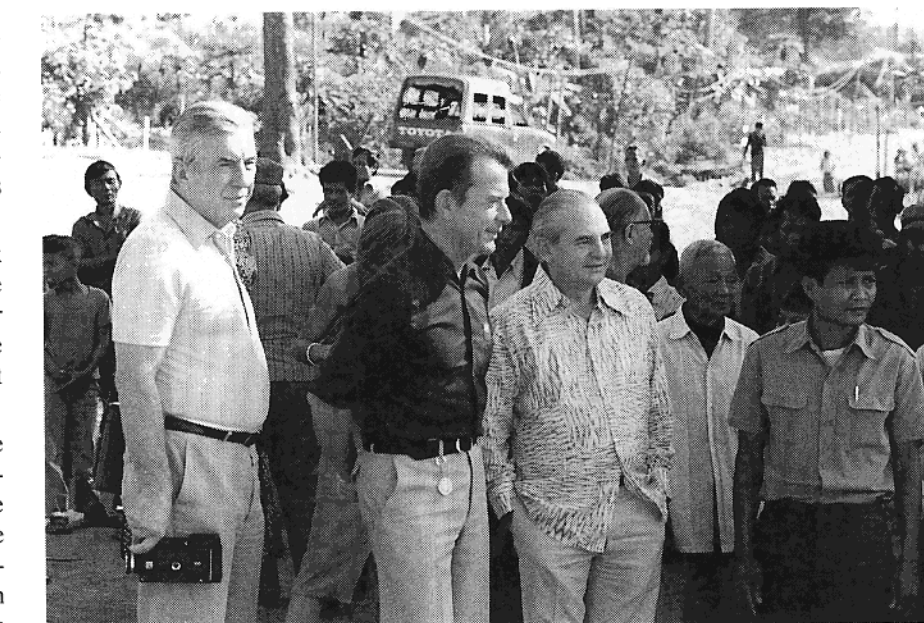
- Ensuite, il convient d'intégrer ces nouveaux venus dans la société française. Ils sont accueillis dans une soixantaine de centres, établis par des associations caritatives en métropole.

Leur volonté de réussir, leur opiniâtreté et leur courage sont tels qu'après dix mois d'apprentissage la plupart "volent de leurs propres ailes". N'ayant pas une mentalité "d'assistés", ils s'acharnent à trouver un emploi et progressent sagement.

Secondé par le préfet Michel Barbier, je visite régulièrement les divers camps de Thaïlande, qui révèlent des trésors d'ingéniosité, de dignité... et de patience.

Nous faisons partir par priorité les malades et les anciens serviteurs de la France. Leur comportement à leur arrivée à l'aéroport de Roissy témoigne de leur faculté d'adaptation : ces gens qui ont tout quitté, puis supporté une sorte d'internement pendant des mois, voire des années, ressemblent presque à des touristes. Ils réussissent à être propres, présentables, discrets. Ils donnent une leçon de savoir-vivre.

Le ministre Beucler (en chemise sombre) et le préfet Barbier (avec appareil photographique)



Le conseil d'administration du Comité est composé de personnalités compétentes et dévouées, qui favorisent les actions dynamiques, grâce à des contacts directs, aux plus hauts niveaux, avec les administrations concernées.

Après le changement politique de 1981, j'estime correct de proposer ma démission puisque j'ai été nommé par le précédent pouvoir. A l'unanimité les administrateurs, toutes nuances politiques confondues, me prient de rester. Mais, quelques jours plus tard, le nouveau Secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales me demande de partir. Soucieux d'éviter tout conflit qui risquerait de nuire au bon fonctionnement de l'organisme, j'accepte de quitter mon poste, qui, je tiens à le préciser, était totalement bénévole.

Ainsi, pendant trois ans, j'aurai participé à une œuvre humanitaire originale et passionnante.

*
* *

Témoignage du député Jean-Michel Belorgey, président (1981-1986) du Comité national d'entraide

De l'été 1981 au printemps 1986, sous ma présidence, le Comité a affronté bien des difficultés.

En premier lieu, l'accroissement de l'effort d'accueil de réfugiés du Sud-

Est asiatique, auquel s'était, pendant la campagne présidentielle, engagé le candidat élu, s'est heurté à une vive réticence des pouvoirs publics, qui, jusqu'à ce qu'un arbitrage soit sollicité au plus haut niveau, se sont au contraire efforcés de peser dans le sens d'une réduction, ou dans la meilleure hypothèse, d'un blocage au niveau antérieurement atteint des effectifs accueillis.

En second lieu, le Comité a souffert d'une sorte de crise de légitimité, non seulement aux yeux de certains de ses partenaires du monde associatif, mais aussi aux yeux des pouvoirs publics, à la fois peu sensibles à la nature des engagements d'honneur dont il entendait demeurer la vestale, irrités par sa combativité, et désireux de rapatrier vers des structures plus traditionnelles, ou vers de nouvelles structures à créer, une partie des compétences qu'il s'était, au cours des années précédentes, peu à peu adjugées. La rétrocession de fait opérée, sur le fondement du rapport établi par mes soins à l'intention des ministres compétents, de la fraction des compétences litigieuses pouvant être regardées comme revenant normalement soit aux services publics ordinaires, soit à la nouvelle Délégation interministérielle aux réfugiés, n'a que partiellement purgé le conflit ; la Délégation interministérielle elle-même a eu beaucoup de mal à acquiescer droit de cité, et s'est rapidement trouvée disqualifiée, puis suppri-

mée ; l'expérience a révélé que c'est le principe même de l'existence du Comité qui était, dans l'esprit de certaines tutelles, en cause.

En troisième lieu, la Communauté internationale et le complexe des institutions internationales s'intéressant aux réfugiés se sont, dès cette époque, alarmés de l'intensité des flux de population continuant à s'écouler des Etats de l'ex-Indochine, et singulièrement du Cambodge, et ont du coup entrepris d'esquisser, alors même que les autorités cambodgiennes se montraient peu réceptives, une doctrine du retour.

En quatrième lieu, le dialogue avec les pays d'origine, ou de refuge, des candidats à l'asile en France, Vietnam et Thaïlande essentiellement, a persisté à révéler, ou commencé à le faire, une contradiction entre les priorités qu'on pouvait légitimement identifier pour l'acheminement en France de personnes ou de familles et celles dont ces pays se faisaient porteurs pour différentes catégories de motifs politiques, idéologiques ou tactiques.

Le Comité lui-même, dans cette conjoncture, connaissait un certain nombre de sources d'affaiblissement : la disparition ou le retrait pour cause de santé de certains de ses membres les plus éminents ; une crispation sans doute excessive de certains autres membres sur l'idée d'une singularité absolue de la mission d'aide et d'accueil aux réfugiés originaires du Sud-Est asiatique, affaiblissant sa capacité d'alliance avec d'autres organismes s'intéressant aux réfugiés, dans une perspective différente certes, et n'impliquant pas les mêmes engagements historiques, mais en impliquant d'estimables ; les causes humanitaires ne gagnent pas toujours à l'exacerbation de différences qui, pour être réelles, ne doivent pas nécessairement être réaffirmées plus qu'il n'est nécessaire, étant certes entendu qu'elles doivent l'être.

L'assiduité des membres historiques demeurant actifs, le dévouement du secrétaire général, l'arrivée de nouvelles forces ont cependant permis à l'institution d'assumer honorablement sa tâche, jusqu'à la fin de la période, en évitant les pires écueils, en obtenant quelques satisfactions significatives, à tout le moins au début du septennat, passé l'épreuve de force, en continuant à fournir l'essentiel des services requis par les réfugiés arrivés en France, et à apporter une contribution non négligeable à l'équité des critères de sélection dans les pays de départ.



Le général Simon

Note de synthèse établie par le général Guy Simon, président (1988-1992) du Comité national d'entraide

Le Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien a été fondé en 1975 pour maîtriser les problèmes posés par l'afflux des réfugiés d'Indochine en métropole et par le foisonnement des suggestions en leur faveur.

Doté d'une structure opérationnelle souple, il s'est acquitté pendant dix-sept ans de trois missions essentielles, dans le domaine de la conception, de la liaison et de l'action.

Etat-major de conception, il a aidé le gouvernement à définir la politique générale d'accueil et d'insertion des réfugiés en France, et à préciser dans ce cadre le rôle de nombreux organismes et associations. A partir de 1985, en outre, il a fait prendre en considération la situation des demandeurs d'asile parvenus en métropole en dehors des procédures officielles.

Bureau de liaison, il a veillé à l'échange des informations entre les pouvoirs publics et les associations : informations sur les flux migratoires à l'échelon national, sur les difficultés et les modes opératoires à l'échelon local. Ses soixante-cinq délégations départementales ont prolongé la coordination nécessaire.

Organisme d'action, il a détaché une antenne à Bangkok de 1976 à 1983 pour rechercher dans les camps thaïlandais les réfugiés que la France se devait d'accueillir en priorité. En 1979 il a envoyé une mission en Malaisie et en Indonésie.

Puis il a construit deux villages en Guyane afin d'y installer des agricul-

teurs laotiens d'ethnie hmong. Il a favorisé leur évolution vers l'autosuffisance alimentaire et s'est préoccupé de leur expansion industrielle et commerciale.

A Paris, il a aidé les réfugiés dans leurs démarches administratives, vérifié l'authenticité de leurs documents, pallié l'absence de ceux-ci par l'enregistrement de déclarations sur l'honneur, offert un service de traduction par interprètes assermentés, proposé des emplois et recherché des logements. Aux étudiants il a facilité la poursuite des scolarités interrompues, aux anciens militaires et fonctionnaires il a procuré des secours exceptionnels, aux créateurs d'entreprises il a donné sa garantie pour des emprunts.

En province il a fondé des zones d'implantation rurale, associant la culture et l'artisanat, notamment pour des Hmongs dans le Midi et des Cambodgiens en Auvergne. Par des expositions il a développé la broderie hmong.

Il s'est attaché à conserver le patrimoine culturel des réfugiés, notamment pour faciliter leur insertion sur le plan psychologique, en apportant son soutien à leurs manifestations artistiques. Il a participé à la réimpression de manuels et de dictionnaires dans les langues d'origine.

Attentif à tous les problèmes concernant les Indochinois, il n'a pas hésité à réclamer la libération des camps de concentration et la venue en métropole des anciens serviteurs de la France. Ses initiatives en faveur des droits de l'homme et pour l'honneur de notre patrie ne sont pas son moindre motif de fierté.

L'Eglise catholique au Cambodge

J'ai lu avec grand intérêt l'article inspiré par le Père Berger sur l'Eglise catholique au Cambodge. Ayant moi-même vécu à Phnom Penh de 1931 à 1946, je regrette que l'auteur ait passé sous silence l'action apostolique menée au Cambodge avant la guerre :

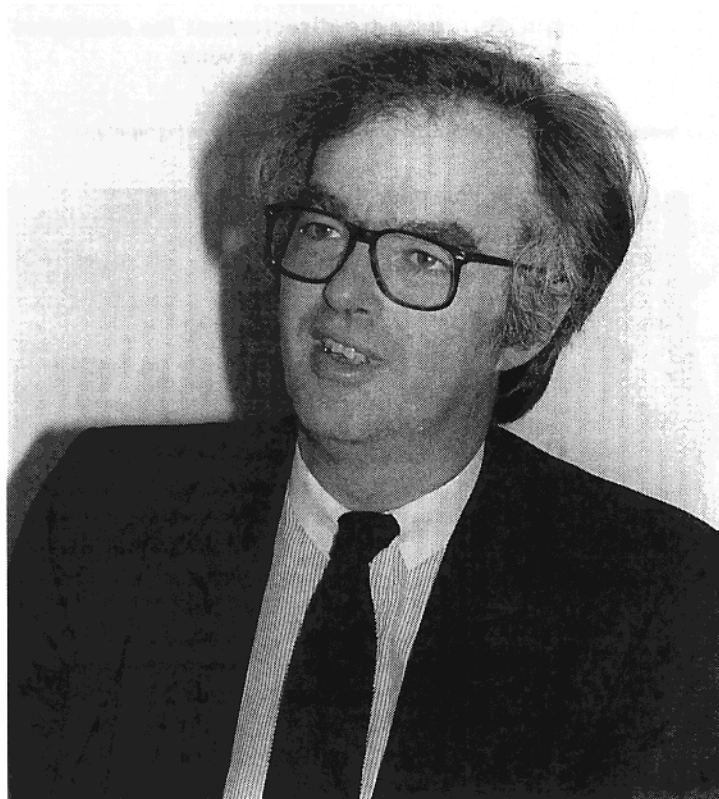
- par les Pères des Missions Etrangères de Paris, sous la direction de Monseigneur Chaballier,

- par les Sœurs de la Providence de Portieux, dont une représentante exceptionnelle fut Sœur Alodie.

Sœur Alodie, née Anne-Marie Nicq, est décédée le 27 janvier 1993 au couvent de Portieux (Vosges), à l'âge de 88 ans, après 64 ans de vie religieuse, dont 42 ans au Cambodge.

Son activité inlassable au service des malheureux, notamment comme infirmière à l'hôpital de Phnom-Penh, puis à certains moments pour la protection des Vietnamiens menacés par les Cambodgiens ou des Français menacés par les Japonais, a été reconnue par les croix de l'Ordre National du Mérite et de l'Ordre Royal du Cambodge. Mais elle ne demandait aucune récompense : "Heureusement que vous n'avez pas perdu votre temps à parler de moi, disait-elle. Nous ne sommes pas sur terre pour cela, mais pour être les serviteurs du Royaume de Dieu".

Noël Simon



Le député Belorgey

Madame Baret

Après six années consacrées au service de l'ANAI en général et du Bulletin en particulier, Mme Baret s'est retirée pour s'occuper de sa famille. Elle est remplacée par Mme Puzin, mais nous savons pouvoir compter sur elle en cas de besoin. Elle est la "réserviste" du Bulletin.

La Rédaction

Le rapatriement des personnes déplacées



Réfugiés se dirigeant vers Khao I Dang

Le 30 mars dernier Mme Sadako Ogata, haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, présidait la cérémonie de clôture du camp de "Site 2", officiellement fermé à cette date. Ainsi, un an après le début du programme de rapatriement, les Nations Unies mettent un terme à plus de 13 ans de l'histoire cambodgienne, qui restera dans les mémoires, comme la période de "la frontière", celle des camps de "réfugiés" ouverts sur la frontière thaïlandaise à la suite du renversement du régime khmer rouge, installé en 1975, par les troupes vietnamiennes.

Le camp de Khao I Dang, le plus connu, fut installé en novembre 1979, et hébergea plus de 150 000 personnes : il vient d'arrêter ses activités au début du mois de mars 1993. Le camp de "Site 2", plus récent, créé en 1985 après une offensive de grande ampleur des troupes vietnamiennes pour boucler la frontière et la rendre étanche, aura été le plus important des sept camps existant alors, avec plus de 200 000 réfugiés cambodgiens.

Au total, sur les 380 000 personnes devant être rapatriées, les Nations Unies avaient déjà, au début mars 1993, acheminé 320 000 Cambodgiens vers l'intérieur du pays : environ 95 000 dans la province de Battambang, 80 000 à Phnom Penh et dans les provinces du Sud, 50 000 dans la province de Banteay Mean Chey, 30 000

dans la province du Pursat, 30 000 dans celle de Siem Reap, 33 000 à Thmar Pouk, 1 600 à Pum Ku et 333 à Preah Vihear.

Les derniers "réfugiés" non encore rapatriés devraient l'être d'ici les élections prévues dans la semaine du 23 au 27 mai 1993. Parmi eux, certains Cambodgiens craignent de retourner dans leur pays tant pour des raisons politiques que matérielles. La fermeture de "Site 2" ne leur laissera que trois possibilités : postuler pour un départ à l'étranger auprès des différentes ambassades, mais c'est là une



voie très étroite que beaucoup ont déjà essayé en vain, demeurer le plus longtemps possible dans les installations de "Site 2", mais sans la "maintenance" assurée jusque-là par le HCR, abandonnés à eux-mêmes, sans moyen, sans eau ("Site 2" est approvisionné par une noria de camions citernes), face à une insécurité qui ne manquera pas de s'accroître, ou, hypothèse la plus probable, suivre le HCR jusqu'au Cambodge.

Mais, il faut bien le constater, même dans ce dernier cas, les "réfugiés" rencontreront sans doute bien des difficultés, car de tels mouvements de population, dans un contexte politique et social très complexe, s'accompagnent fatalement de bien des drames. A titre d'exemple, avant même d'être arrivés à destination, les Cambodgiens en cours de rapatriement ont été attaqués le 6 mars dernier par des bandits armés qui ont fait irruption dans le camp de transit de Sisophon et dérobé 20 000 dollars aux réfugiés de passage, prenant à chacun le pécule que le HCR lui avait donné pour sa réinstallation (50 dollars pour un adulte, 25 pour un enfant).

Si l'opération de rapatriement est en train de se terminer, le problème de la réinsertion des "réfugiés" reste posé : très peu de terres ont été distribuées et les premiers arrivés sont au terme de l'aide alimentaire prévue par le programme du HCR, celui-ci étant en effet limité dans le temps. Des familles se retrouvent ainsi au Cambodge, sans terre, sans vivres, et des comparaisons ne manqueront pas d'être faites avec la vie qui leur était faite dans les camps de "la frontière". L'avenir de ces réfugiés de "l'intérieur" apparaît donc plus qu'incertain.

Jacques Andreu

Visite des camps de réfugiés

Une mission d'avocats des Barreaux de Créteil (M^e Taelman et Le Ray) et de Paris (M^e Nguyen Duy Toan) s'est rendue en Thaïlande pour visiter les camps de Phanat Nikhom et de Site Deux.

La visite s'est déroulée du lundi 28 décembre 1992 au vendredi 1er janvier 1993.

Visite de Phanat Nikhom

Situé à une centaine de kilomètres à l'est de Bangkok, ce camp abrite environ 19 000 personnes d'origines diverses (Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens, Hmongs...)

Nous y avons visité l'hôpital et la maternité (extrêmement sommaires,

lits en fer sur planches plus un petit matelas, avec un laboratoire de fortune...) où une soixantaine d'enfants naissent par mois, surtout des Hmongs.

Nous avons ensuite visité le camp en compagnie d'un réfugié vietnamien "screening in" (c'est-à-dire reconnu comme réfugié) et même déjà admis par le Canada, mais qui a retardé son départ

pour pouvoir partir avec son petit-fils qui doit être admis prochainement.

Le camp de Phanat Nikhom abrite, pour ce qui est des Vietnamiens, essentiellement des personnes acceptées, en attente d'un accueil dans un pays tiers. Certaines attendent cet accueil depuis 4 ou 5 ans !

Phanat Nikhom abrite encore 52 réfugiés vietnamiens arrivés avant le 14.3.1989. Ils sont automatiquement "screening in" (acceptés), et attendent un pays d'accueil. Parmi eux, il y a des personnes malades et des mineurs isolés, ce qui rend leur réinstallation encore plus difficile.

En ce qui concerne les réfugiés vietnamiens arrivés après le 14.3.1989, ils sont 1 283 acceptés, dont la plupart sont toujours en attente d'un pays d'accueil.

En pratique, depuis mars 1989, le taux d'éligibilité au statut (personnes reconnues comme réfugiées) est de l'ordre de 10 %. Les 90 % autres seront "rapatriés volontaires".





Pailloles du camp de Phanat Nikhom

Les membres du Comité vietnamien interrogés nous précisent que la nourriture n'est pas suffisante ; les rations alimentaires par adulte et par semaine sont de 3,5 kg de riz, 70g de poulet, 100 g de poisson, 700 g de légumes, plus de 20 litres d'eau par jour. Les enfants de 0 à 8 ans ont des rations moindres.

Le camp de Phanat Nikhom était un camp fermé (pas de visite) jusqu'en avril 1992.

La population vietnamienne vivant dans le camp est en attente de trouver un pays d'accueil. Il est effrayant de constater que certains d'entre eux attendent leur réinstallation depuis des années ; l'avenir est aussi inquiétant pour d'autres Vietnamiens vivant à Sikiew (camp fermé), non reconnus comme réfugiés, dont nous ignorons tout.

Visite de Site Deux

Il y a un an, 250 000 réfugiés se trouvaient encore à Site Deux. Il n'en reste que 122 000 (dont 719 Vietnamiens) au moment de notre visite.

Le rapatriement des Khmers est en cours et tout devra être terminé fin mars 1993.

L'insécurité est grande : au moment de notre visite, les Vietnamiens de Site Deux déménageaient. Ils étaient logés jusque-là, à la Section 19, à quelques centaines de mètres de la frontière

par convois. Les 719 Vietnamiens qui sont sur le Site Deux doivent aussi le quitter à la même date. Des négociations sont en cours pour leur reconnaître la qualité de réfugiés.

Nous avons également pu visiter le camp de Khao I Dang où se trouve l'hôpital des grands blessés de guerre et réfugiés cambodgiens. Spectacle accablant de tristesse et d'horreur, jeunes hommes et femmes, enfants, mutilés, paralysés, qui ont subi des amputations à la scie, à la suite de blessures par mines, obus, grenades...

Conclusion

Devant cette situation difficile dans laquelle les réfugiés – reconnus comme tels – attendent depuis 3, 4, 5 ans un pays d'accueil, sans compter ceux qui ne sont pas reconnus comme réfugiés et attendent leur rapatriement "volontaire" ou forcé, il est de notre devoir de chercher à :

- améliorer les conditions de vie des camps ;
- assurer une procédure équitable dans la sélection des réfugiés (screening) ;
- faire en sorte qu'il n'y ait ni représailles, ni discrimination en cas de rapatriement dans leur pays d'origine.

M^e Nguyen Duy Toan

Réfugiés et personnes déplacées

Les Cambodgiens qui fuirent les atrocités des Khmers Rouges (1975) furent reconnus "réfugiés politiques" par les autorités internationales. Accueillis dans des camps de l'intérieur de la Thaïlande, ils purent repartir vers d'autres pays : France, Etats-Unis...

Ceux qui passèrent en Thaïlande à cause de l'invasion vietnamienne (1979) et de la construc-

tion du barrage frontalier furent maintenus par l'armée thaïlandaise au plus près de la frontière dans des camps baptisés "sites". Seuls le statut de personnes déplacées et la vocation à rentrer au Cambodge leur furent reconnus.

Ils furent rejoints sur ces sites par les Vietnamiens débarqués en Thaïlande après mars 1989.

BIBLIOGRAPHIE

Commandant Albert-Marie Maurice – Les Mnongs des Hauts Plateaux (Centre Vietnam). Deux tomes : Vie sociale et coutumière, Vie matérielle – Editions L'Harmattan 1993.

Après trois séjours en Indochine et des recherches ultérieures, l'auteur livre ici une monographie des Montagnards Mnongs, voisins occidentaux des Rhadés et des Djarais, entre Srépok et Mékong. Son étude se place en 1935-1940, après le rapport d'exploration d'Henri Maître (1912) et les travaux des généraux Huard (1936-1939) et Boucher de Crèvecœur (1938-1939).

Les jeunes officiers noteront que leurs anciens étaient capables de mener à la fois des opérations militaires de pacification, des travaux de topographie, des études d'ethnographie et de linguistique. Qui a dressé la carte des terres inconnues, donné une forme écrite aux dialectes oraux, maintenu la tradition de peuplades en péril du fait des invasions khmère, chame et vietnamienne ? les missionnaires catholiques et les officiers français. Les spécialistes universitaires sont venus bien plus tard.

Tous ceux qui connaissent les Trois Frontières (Laos, Cambodge, Vietnam) auront à cœur de placer dans leur bibliothèque ces ouvrages inestimables.

Louis et Madeleine Raillon – Jean Cassaigne, la lèpre et Dieu – Editions Saint-Paul, 6 rue Cassette, 75006 Paris, 1993.

Le bulletin de l'ANAI a souvent parlé de Monseigneur Jean Cassaigne (1895-1973), dernier évêque français de Saïgon, apôtre des lépreux, mort parmi eux de la lèpre. Les sections de l'ANAI du Sud-Ouest organiseront l'an prochain un grand rassemblement à sa mémoire.

Louis et Madeleine Raillon viennent d'écrire sa vie. On retrouve le jeune missionnaire en train d'enseigner aux Kohos l'écriture de leur dialecte, le jeune évêque s'imposant aux Japonais et aux Viet-Minh. Quelle émotion dans ces pages et comme nous sommes fiers d'être les compatriotes de Monseigneur Cassaigne !

Ambassadeur Jacques de Folin – Indochine 1940-1955, la fin d'un rêve – Librairie Académique Perrin 1993.

L'ouverture des archives diplomatiques permet à l'ambassadeur Jacques de Folin de relater des épisodes et de décrire des comportements peu connus : le gouvernement de l'Amiral Decoux, les menées des gaullistes à partir de 1944, les responsabilités dans le coup de force japonais,

les erreurs des nouveaux débarqués en 1945, le personnage de Hô Chi Minh moins nationaliste que communiste sectaire, l'attitude des Américains...

Chef de cabinet de Robert Schuman, de Georges Bidault, de Pierre Mendès-France, l'auteur a été consul général de France à Saïgon de 1970 à 1973. Ecrit avec simplicité, son ouvrage est passionnant.

Louis Stien – Les Soldats oubliés – Editions Albin Michel 1993.

De la bataille de Cao-Bang, où le lieutenant Stien combattait dans les rangs du 1er Bataillon Etranger de Parachutistes, au camp n°1, d'où il tenta deux fois de s'évader, quatre ans de courage, de sueur, de sang sont racontés sans haine, simplement pour témoigner.

Le ministre Jean-Jacques Beucler, le commandant Hélie de Saint-Marc recommandent ce récit exceptionnel.

Bernard Hamel – Sihanouk et le drame cambodgien – Editions L'Harmattan 1993.

Spécialiste de l'Asie du Sud-Est, Bernard Hamel a vécu onze ans au Cambodge (1964-1975). Il est fidèle à son amitié pour ce pays et intervient souvent en faveur de réfugiés khmers. Mais il reste lucide et analyse sans complaisance le jeu compliqué du prince Sihanouk, victime des événements qu'il a provoqués. Après avoir rejeté la protection française en 1953 et l'aide américaine en 1963, le chef de l'Etat n'a pu maîtriser les ingérences du bloc communiste, qu'il espérait diviser pour survivre, ni les réactions de son propre peuple.

Au moment où l'ONU va sans doute reconnaître l'échec de sa tentative de pacification au Cambodge, on mesure bien que le nom de Sihanouk n'est plus un passeport. L'ennui, c'est qu'il n'y en a pas d'autre.

Monseigneur François-Xavier Nguyen Van Thuan – Les Pèlerins du chemin de l'Espérance – Editions Fayard 1993.

Né à Hué en 1928, évêque de Nha-Trang de 1967 à 1975, archevêque coadjuteur de Saïgon le 23 avril 1975, Monseigneur Thuan a été incarcéré par les communistes du 15 août 1975 au 21 novembre 1988. Sa force d'âme fit reculer le pouvoir totalitaire qui renonça à l'asservir.

Son premier livre : "Sur le chemin de l'espérance" avait recueilli ses méditations de prisonnier. Ce deuxième ouvrage complète le premier en fondant ses

réflexions initiales sur l'exemple des saints. Nous nous souviendrons du jugement du Pape Paul VI : "L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou, s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins".

Vongsouvann Souvannavong – La Jeune Captive du Pathet Lao – Editions Fayard 1993.

Lycéenne de quinze ans, à la double culture laotienne et française, cette jeune fille fut arrêtée à Vientiane le 19 septembre 1975 et maintenue captive, sans jugement, pendant presque quatre ans jusqu'au jour où elle réussit à s'enfuir en traversant le Mékong à la nage.

Les amis du Laos verront sans plaisir que le communisme international avait commencé à transformer ainsi ce pays charmant. Dans l'ordre totalitaire le Pathet Lao a bien tenu sa place.

Citons une phrase de la conclusion : "J'ai séjourné peu de temps dans les camps de Thaïlande grâce à l'action généreuse et efficace d'une association d'aide aux réfugiés dirigée par des officiers français, souvent anciens d'Indochine et à qui bon nombre de mes compatriotes doivent une fière chandelle. Je remercie ces hommes d'honneur".

Duyên Anh – Les Enfants de Thai-Binh – Editions Fayard 1993.

Des enfants tonkinois vivent les occupations japonaise et chinoise, puis le début d'une guerre sans fin. Commence alors le temps des déchirures.

Duyên Anh, né en 1935 à Thai-Binh, arrêté en 1976 à Saïgon comme "l'un des dix écrivains les plus dangereux du Vietnam", évadé par la mer en 1983, est l'auteur émouvant d'un récit sur la déportation : "La Colline de Fanta", aux éditions Belfond en 1989.

Le lecteur goûtera, comme d'habitude, sa très grande sensibilité.

Yvonne Cathalan – Parfum d'étoile – Editions La Bruyère 1993 – En vente à la librairie Jean Touzot, 38, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris.

Artiste peintre et femme de médecin militaire, Mme Cathalan dépeint un séjour au Vietnam de 1960 à 1964. C'est l'époque mal connue où les Américains s'employaient à persuader les Vietnamiens qu'ils n'avaient plus besoin des Français (page 117 : "J'apprends que ce groupe d'étudiants vient de toucher de l'argent de l'Ambassade américaine pour manifester leur hostilité aux Français").

Mme Guillermit, née Danielle Poinignon, 101, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, tél. : 45.51.48.63, recherche **des personnes ayant connu Thérèse Ngo Thi Chac**, secrétaire de l'adjutant-chef Soyer de 1952 à 1956 à la Plaine des Tombeaux (Saïgon), **ainsi que André Bruno**, comptable à la Société des Terres Rouges de 1950 à 1956 à Plei-Ku.

Mme Hélène Beaulieu, 10 rue Vanereau, 41300 Salbris, recherche **toute personne affectée à la 5ème C.M.R.M. de Tourane entre 1953 et 1955, qui aurait connu Jean Beaulieu et Thi Chinh.**

Christian Motte, 6, rue Général-de-Gaulle, 22730 Trégastel, ancien brigadier-chef au GACML, recherche **les artilleurs de son groupe, les fantassins du BILOM, les cavaliers du 5ème Cuirassiers**, qui ont partagé sa vie à Khanh-Hoa (Nha-Trang) de 1948 à 1950.

Mme Coqueblin, née Yvette Pham Thi, 50, rue Olivier de Serres, 86000 Poitiers, recherche **Nguyen Thi Thuy**, PFAT à Saïgon en 1953-1954, épouse d'un sous-officier parachutiste.

Nguyen Van Phe, ancien transmetteur de la 2ème CMT (SP 57 593), du GM 2 à Quang-Tri en 1952-1953, recherche **Jack Descomps de la même unité**. Adresser les réponses éventuelles à M. Le Paul, 1, rue Dürer, 25000 Besançon.

Gérard Cordier, la Clémencière, 86240 Iteuil, recherche **Mlle Cécile, du Service social de Hanoï en 1953-1954, ainsi que la filleule de cette dernière, Anne-Marie Favre**, née le 13 février 1953 à Hanoï, fille de Jean Favre et de Nguyen Thi Ty.

Mme Marie-Christine Margeot, 16, rue Charlemagne, 75004 Paris, tél. : 42.78.13.55, recherche **François**

Richard, 87 ans, ami de ses parents. Il était planteur puis exportateur au Tonkin jusqu'à 1948 et a vécu ensuite 105 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Jean Julien, Les Pourrats, 03130 Liernolles, tél. : 70.42.22.32., recherche **Gérard Lion et Robert Marini, du 1/4° RACM au Tonkin de 1950 à 1952.**

Didier Bousquet, 3 rue Salvador-Allende, 02500 Hirson, tél. : 23.58.52.54 (D), 23.51.21.33 (B), achète ou échange tout souvenir de la guerre d'Indochine.

André Boisdevesy, 19210 Lubersac, tél. : 55.98.53.00, recherche le **second-maître Pierre Loisel et, d'une manière générale, tous les anciens de "L'Aventure" pendant la campagne du Groënland 1956-1957.**

Le capitaine Gérard Galland, 34 bis chemin du Bois de Murat, 26000 Valence, recherche **tout renseignement sur la vie d'Amédée Bourzay**, né en 1911 dans le Puy-de-Dôme, décédé et inhumé à Vientiane en 1966. Il aurait été commandant de l'armée de l'Air pendant la guerre d'Indochine (une photo le montre saluant le général Navarre en 1953), puis directeur de l'aviation civile au Laos (une autre photo le montre en 1964 en compagnie du lieutenant-colonel Madec et du commandant Carette). Il aurait écrit plusieurs ouvrages sur le Laos.

Jean Requet, 14, rue des Camélias, 84000 Avignon, tél. : 90.82.25.63,

recherche **toute personne capable de lui donner des renseignements sur le maréchal des logis chef Pierre Requet, du 8ème Groupe de Spahis Algériens Portés**, disparu dans la bataille de Dao Tu le 14 janvier 1951.

Myriam Lefevre, 21, allée de l'Orme, 93140 Bondy, recherche son **frère, eurasien, né à Dakao en 1953.**

Le colonel Pierre Mazagot, 1 rue Sorède, 66100 Perpignan, recherche **des anciens du 2e Bataillon du 21e RIC (Centre-Vietnam 1951-1952)**

Roger Szopiak, 18 rue Pierre-Boisson, 21000 Dijon, recherche **des anciens du Bataillon de Marche du 2e RTA (Sud-Vietnam 1947-1949)**

Le commandant Joseph Ducarne, 849, avenue Albert-Camus, 47240 Bon Encontre, tél. : 42.96.44.70, recherche **des photographies (ou photocopies) de la forteresse du Col des Nuages entre 1947 et 1954.**

A. Cornebize, 14, rue des Azalées, 66000 Perpignan, tél. : 68.56.94.10, recherche **des anciens des Transmissions à Saïgon de 1948 à 1956.**

Marcel Ooghe, 32, rue René-Franck, 59494 Petite Forêt, tél. : 27.47.12.81, recherche **des amis du Lieutenant Brunbrouck**, tué à Diên Biên Phu le 13 avril 1954 (et sujet d'un article de la revue "La Cohorte" de mai 1993).

BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION

NOM :
Prénom :
Adresse

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 100 F + 10 F pour la première inscription
15, rue de Richelieu — 75001 Paris

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte

3 — Décès

Le 3 février 1993, nous avons eu la tristesse d'accompagner dans sa dernière demeure notre ami Fernand Bouvier, ancien du 1er RCP, président des Parachutistes de Vichy, membre de notre section.

4 — Fête du Têt

Dans la salle des fêtes de Noyant d'Allier, avec l'autorisation de M. Desfougères, maire de la cité, l'année du Coq a été inaugurée le 13 février 1993.

Les allocations en français et en vietnamien ont précédé le repas traditionnel préparé avec un soin méticuleux par les dames de la communauté vietnamienne. Ce fut un véritable régal.

Bravo à notre ami Gervais, président des bouddhistes de la communauté et membre très fidèle de la section, qui fut le maître d'œuvre de cette journée.

4 — Décorations

Le général Mairal-Bernard vient d'être élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre national du mérite. M. Duchemin, délégué à Gannat, vient d'obtenir la Croix du Combattant volontaire avec agrafe Indochine.

5 — Modification du bureau

M. Raymond Diguisto ayant demandé son remplacement pour raison de santé, le bureau se compose comme suit : président : Jacques Ott ; vice-président : colonel de Montmorin ; secrétaire : Daniel Baridon ; trésorier : Jacques Chaissaing ; trésorier-adjoint : colonel Bouchard ; commissaires aux comptes : Mme Eliane Bordron, Maurice Hamard ; membres : Yves Duchemin délégué à Gannat, Jacques Virmont, délégué à Vichy.

COMITE DE L'AUBE
Président : **Nguyễn Van Dinh**
27, rue Chesterfield
10000 Troyes

Le comité de l'ANAI pour le département de l'Aube vient de se constituer à partir de la délégation du Comité national d'entraide et d'un groupe de réfugiés d'Indochine installés à Troyes.

COMITE DE CORREZE

Président : **Jean Juge**
La Faucherie
19210 Lubersac

Mouvements du porte-drapeau

1992 : 20 sorties, 13 cérémonies officielles, 7 obsèques.

1993 premier trimestre : 6 sorties, 3 cérémonies officielles, 3 obsèques.

La commémoration des morts d'Indochine aura lieu le 11 août 1993 au monument de Lubersac : 10h45 rassemblement devant la poste, 11h au monument pour le dépôt de gerbe.

SECTION DE L'ESSONNE

Président : **Colonel Albert Marie**
111, boulevard de Palaiseau
91120 Palaiseau

L'assemblée générale s'est tenue à Montgeron le dimanche 28 février 1993.

Après avoir présenté les nouveaux adhérents et souhaité la bienvenue aux membres présents, le président fit observer une minute de recueillement à la mémoire des disparus : Charles Bonnetterre, Victor Delfour et Mme Petit mère de notre secrétaire général.

Le rapport moral et d'activités et le rapport financier furent approuvés à l'unanimité.

Dans le cadre du renouvellement biennal, les membres du conseil d'administration Micheline Petit et Ginette Albert sont reconduits dans leur fonction.

La composition du conseil est la suivante : président honoraire : Roger Mignon, président-actif : Albert Marie ; vice-président-délégué : Roger Vaillant ; vice-président : Luce Gauthier ; secrétaire général : Micheline Petit ; secrétaire-adjoint : Lucien Dufort ; trésorier général : André Georges ; trésorier-adjoint : Micheline Lamotte ; social : Françoise Léveillé ; membre : Ginette Albert.

La section est toujours à la recherche d'un porte-drapeau titulaire.

Les parrains qui écrivent à leurs filleuls peuvent joindre des "coupons réponses internationaux" (en vente dans tous les bureaux de Poste).
Cela permet aux religieuses de répondre sans être obligées de payer des milliers de dongs.

SECTION DE L'ALLIER

Président : **Jacques Ott**
La Font
03220 Saint-Léon

1 — Une première en Allier

Le 14 juillet 1992, à l'invitation de M. Colcombet, député maire de Dompierre-sur-Besbre, inauguration de la plaque apposée sur le monument aux morts à la mémoire de François Picard mort pour la France en Indochine.

En présence de la population fort nombreuse, trois gerbes étaient déposées par M. Colcombet pour la municipalité, le président Ott pour l'ANAI, le général Durantel pour la Légion Etrangère.

Dans son allocution, le président tenait à rappeler : "Maintenant que le silence est tombé sur l'Indochine ceux qui ont combattu ont le droit et même le devoir d'élever la voix sur ce que furent la vie et le sacrifice de leurs frères d'armes, ils ont montré au monde que les Français savaient se battre jusqu'au bout".

Devant de nombreux présidents d'association et 15 drapeaux, les généraux Mairal-Bernard, Salindre, Durantel, et l'amiral de Larminat remettaient plusieurs décorations.

2 — Le 30 janvier 1993

Les anciens d'Indochine, leurs familles et amis ont fêté les rois à l'hôtel Grignan de Vichy. Plus de quatre-vingt-dix convives étaient réunis pour échanger des vœux. Ce fut une journée exceptionnelle. De nombreux anciens qui nous avaient quelque peu délaissés ont rejoint la section. La tombola au profit de nos activités sociales fut une réussite. Tous ont souhaité que ces réunions se renouvellent plus souvent.

Notre sortie de printemps s'est effectuée le 16 mai 1993 à Bruges (Belgique).

COMITE DU GERS

Président : Docteur Bernard Dambielle
13, rue Cuvier
32000 Auch

Le comité de l'ANAI pour le département du Gers vient de se constituer à partir de la délégation du Comité national d'entraide et d'un groupe de parachutistes indochinois du Commando d'Extrême-Orient retraités dans la région.

Sa première activité officielle a été une conférence du docteur Dambielle le 12 février 1993 à la maison des jeunes d'Auch sur "l'Indochine française et les plateaux montagnards en 1954". Le sergent chef Y-Son a répondu ensuite aux questions relatives à son voyage au Darlac en décembre 1992.

COMITE DE SETE-HERAULT

Président : M. Paul Bregowy
5, rue Jules-Vallès
34200 Sète

L'assemblée générale du comité s'est réunie le 21 février 1993 au foyer du combattant de Sète, en présence du professeur Navarranne, président de section. Après la lecture du compte rendu d'activité, du bilan financier et du rapport moral, elle s'est félicitée de la bonne santé (quantitative et qualitative) du comité et des excellentes relations que celui-ci entretient avec la section ; elle y voit la manifestation d'un respect mutuel certain et le résultat d'une convention juridique équilibrée.

Le président Bregowy exhorte les adhérents à participer personnellement aux œuvres de parrainage de la section.

Le trésorier Alain Goud, démissionnaire pour raison de santé, est nommé membre d'honneur et remplacé par Georges Choix.

SECTION DU LANGUEDOC

Président : Professeur Paul Navarranne

Mas Sainte-Anne
572, rue Croix de Figuerolles
34070 Montpellier

L'année nouvelle a commencé joyeusement avec la fête du jour de l'an vietnamien célébrée à Juvignac le dimanche 7 février dans une ambiance très gaie autour d'un repas multinational et asiatique, suivi d'une matinée dansante.

Le cycle des conférences a été très fourni :

— le 21 janvier, la générale Fourcade a raconté avec beaucoup de verve son odyssée dans les montagnes du sud de la Chine pour échapper aux troupes du Mikado en mars 1945 ;

— le 19 février, les époux Prouteau ont présenté des diapositives relatives à leur récent voyage au Viet-Nam ;

— le 18 mars, M. Phan-Chon-Ton, professeur à l'université de Montréal (Canada), a évoqué la légende du singe pèlerin accompagnant son maître à la recherche de Bouddha ;

— le 16 avril, M. Muller nous a raconté avec beaucoup d'émotion les combats de Langson auxquels il participe ;

— le 21 mai, M. Idiart, ingénieur informaticien, a évoqué les nouvelles lois du Viet-Nam en faveur des investissements étrangers ;

— le 11 juin, M. Bénichou, professeur à la faculté des lettres de Montpellier, spécialiste du communisme de l'Asie du Sud-Est, s'est interrogé sur l'éventualité d'une troisième guerre d'Indochine.

La section a fait construire deux monuments du souvenir. A Béziers, le 9 mars 1993, le mémorial érigé à l'initiative du colonel Lucien Moreau, délégué de l'ANAI pour le Biterrois, a été inauguré par deux anciens ministres, MM. Beucler et Fontès ; deux députés, MM. Alain Barrau maire de Béziers et Bernard Nayral ; trois généraux dont le général d'armée Lemattre, et le professeur Navarranne, président de la section. Municipalité, conseil général et conseil régional avaient participé à la construction.

A Marsillargues, le 17 avril 1993, la stèle dressée à l'initiative de M. Léonard Muller, de l'ANAI, vice-président de l'Amicale des anciens de Langson et du Tonkin, a été inaugurée par MM. Claude Barral,

conseiller général et maire de Lunel, André Teisson, maire de Marsillargues et le professeur Navarranne, président de la section.

Le mémorial de Béziers est dédié "aux anciens d'Indochine", la stèle de Marsillargues "aux 69 officiers, 178 sous-officiers, 271 soldats et 600 tirailleurs" tués à Langson le 9 mars 1945.

SECTION DE LA LOIRE

Président : M. Pierre Tixier
5, rue de Bourgogne
42300 Roanne

Le coup de force japonais du 9 mars 1945 a été commémoré le dimanche 14 mars 1993 à Renaison, cité-martyr de 1944, et dont le maire M. Henri Bertaud, a "sauté" sur Cao-Bang. La cérémonie a eu lieu avec la présence reconfortante de plus de 20 drapeaux. Cette année, pour la première fois, il fut procédé à l'appel des noms des 30 camarades morts pour la France en Indochine et recensés pour les seules villes de Roanne (23), Riorges (1), Mably (1), Saint-Germain-Laval (1) et Firminy (4). Le récit de la journée du 9 mars 1945 a été lu par Bernard Boutin.

La presse révèle que trop d'anciens d'Indochine restent isolés. Quinze, non adhérents à l'ANAI et apparemment à aucune autre association similaire, sont décédés en 1992 dans la région de Saint-Etienne. A Roanne, ville plus modeste, où la vie associative est réputée importante et active, deux anciens ont récemment été découverts lors d'un déjeuner organisé par les "Combattants de moins de 20 ans". Le recrutement pour l'ANAI à partir des anciens est donc encore améliorable.

Nous organisons un pèlerinage à Fréjus les 2 et 3 octobre 1993.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Président : M. Michel Eumont
16, rue des Renards
44300 Nantes

30 janvier — participation d'une délégation à la fête du Têt organisée par les Vietnamiens libres de l'Ouest.

31 janvier — galette des rois de la section avec 80 adhérents et amis.

19 février — en collaboration avec

les Enfants du Mékong, sous la présidence du colonel Muguet, stand de parrainage tenu par Mmes Lucas-Potier et Chasseriau, au salon Mau-duit à Nantes.

3 avril — avec nos amis laotiens, participation de l'ANAI à la fête du Pimay ; lots de la tombola offert par la section.

22 avril — à l'invitation des anciens FFI et FFL à Saint-Nazaire ; cérémonie au monument aux morts, porte-drapeau : M. Quésinguer, repas baguettes.

25 avril — soirée parrainage ANAI au Milord à Nantes.

30 avril — commémoration du 130ème anniversaire du combat de Camerone ; porte-drapeau : M. Ledoux.

1er mai — premier de l'an cambodgien, une délégation est venue partager la joie de nos amis cambodgiens.

7 mai — commémoration des combats de Dien-Bien-Phu, cérémonie au monument aux morts, nombreux drapeaux, messe à l'aumônerie militaire, pot d'amitié, repas baguettes ; porte-drapeau : M. Ledoux.

27 juin — journée amicale, au domicile de Mme Lucas Potier.

22 septembre — Tour Bretagne à Nantes, exposition, stand ANAI, sous la présidence de M. Jozan.

3 octobre — assemblée générale au Cercle de garnison de Nantes.

SECTION DU LOT-ET-GARONNE

Président : Colonel Pierre Laparra
Château de Labatut
47240 Bon-Encontre

Le bureau de section s'est réuni au complet le 19 mai 1993 pour programmer les prochaines activités. La prochaine assemblée générale de la section a été fixée au 10 octobre 1993.

Le recrutement de nouveaux adhérents reste la priorité : il concerne tous les membres de notre association qui vient d'enregistrer en Lot-et-Garonne sa 80ème adhésion.

Sur invitation de la Fédération des anciens combattants d'outre-mer du département, la section a participé à une cérémonie au monument aux morts d'Agen, le 7 mai, en commémoration du jour de la fin des combats à Dien Bien Phu.

SECTION DU MORBIHAN

Président : Général Jacques Moreau
9, rue du Manoir de Tressac
56000 Vannes

Assemblée générale 1993

Elle a eu lieu à Vannes le samedi 13 mars dans la salle de cinéma du quartier Foch.

A l'issue de la séance, un car transporta les participants au monument aux morts où une gerbe fut déposée en présence du maire de Vannes, du directeur départemental de l'Office national des anciens combattants représentant le préfet du Morbihan, et du commandant adjoint au colonel délégué militaire départemental.

Le repas qui suivit rassembla 73 personnes.

Soirée laotienne du 17 avril 1993

Organisée par l'ANAI du Morbihan à l'occasion du nouvel an laotien, cette soirée a été consacrée aux traditions laotiennes. Commencée par le Baci, cérémonie d'accueil et de vœux, elle s'est poursuivie par un repas composé de spécialités laotiennes au cours duquel le ballet de l'Association laotienne de Nantes charma l'assistance par ses danses exécutées avec maestria.

Dans une chaude ambiance, plus de 300 personnes ont participé à cette soirée qui, pour beaucoup, a été une révélation.

Prochaine activité :

24 octobre : banquet d'automne.

SECTION DE LA MOSELLE

Président : M. Henri Heip
5, rue Notre-Dame de Beauraing
Thimonville
57580 Remilly

La section a marqué le début de l'année 1993 par un repas amical le 31 janvier à l'hôtel de Gournay à Metz. 130 convives ont dégusté une monumentale choucroute.

Le dimanche 7 mars, la section s'est réunie au cimetière militaire de Metz-Chambière pour commémorer le coup de force japonais du 9 mars 1945 et pour honorer la mémoire de tous les militaires morts en Indochine.

Rehaussée par la présence de nombreux drapeaux d'associations d'anciens combattants, cette manifestation était animée par l'harmonie municipale d'Ars-sur-Moselle qui a

exécuté magistralement l'hymne de l'infanterie de marine.

Parmi l'assistance, outre Mme Carles, maire-adjoint représentant M. le sénateur maire de Metz, on notait la présence de M. le député Jacquat, Mme Griesbeck, conseiller général, le représentant de M. le directeur interdépartemental des Anciens combattants, M. Dumont, directeur de l'ONAC de la Moselle, le colonel Plihon, représentant le général gouverneur, MM. les colonels de la gendarmerie, les chefs de corps et des services ou leurs représentants.

Après l'envoi des couleurs et les dépôts de gerbes, une cérémonie présidée par M. l'aumônier Chassaing fut suivie d'une offrande de l'encens suivant les rites indochinois. Le président Henri Heip rappela à la mémoire des participants le souvenir de nos camarades tombés en combattant le communisme.

Avant le vin d'honneur qui suivit la cérémonie, le général Carles a remis les insignes de la Croix du combattant volontaire à nos amis Maurice Burtin et Jacques Lesbaches.

COMITE DU HAINAUT-VALENCIENNES
Président : M. Marcel Ooghe
32, rue René-Franck
59494 Petite Forêt

Le 3 octobre 1992, a été inaugurée à Marly, 135, rue Jean-Jaurès, la maison du combattant destinée à servir de base aux associations patriotiques de la ville. Notre association y tient une permanence tous les mercredis de 14h30 à 17h30.

Cette cérémonie était présidée par M. Duée, maire de Marly, en présence des autorités civiles et militaires, d'une très importante participation d'anciens combattants et de la musique municipale.

Ensuite eut lieu en un autre point de la ville l'inauguration d'une stèle aux anciens combattants d'Indochine et d'Afrique du Nord. La gerbe que nous y avons déposée représentait la carte de l'Indochine en fleurs rouges, bordée de jaune, les lettres ANAI placée verticalement.

Le 11 novembre 1992, à Saint-Saulve, inauguration au monument aux morts de l'inscription de trois des nôtres : Oscar Valembois décédé le

21-11-1946 à Hanoï ; André Charles décédé le 14-11-1945 à Tay Ninh (Cochinchine) ; Marcel Corne décédé le 1-2-1851 à Changon (Corée).

Au vin d'honneur, le président retraça brièvement ce que fut cette guerre d'Indochine.

Le même jour, à Valenciennes, notre vice-président, M. Jacques Collet, a reçu la médaille militaire.

Le 15 novembre 1992, à Bérelles, inauguration de la place Marcel-Ducarne, mort pour la France en Indochine le 6 août 1947, à l'hôpital de Hué. La sœur du défunt dévoila la plaque.

Nous avons profité de cette journée pour présenter notre exposition sur 300 ans de présence française en Indochine. Beaucoup ont été surpris de l'importance de notre documentation. Outre les personnalités officielles, étaient présents les présidents d'associations patriotiques, les maires des communes voisines et une participation importante de la population et d'anciens combattants. Le lundi cette exposition fut présentée aux enfants des écoles. Le maire, M. Duriez, lui aussi ancien d'Indochine, a largement participé à l'information de nos jeunes.

Le 24 novembre 1992 à Raismes, inauguration au monument aux morts d'un marbre portant le nom de dix de nos compagnons tombés en Indochine : Emile Boula décédé le 20-9-1942 à Tong, Tonkin ; Alex Radtke, décédé le 26-8-1946 à Cholou ; Paul Delvoix, décédé le 6-10-46 à Saïgon ; Roger Latournée, décédé le 21-9-47 à Vinh Loi, Cochinchine ; Emile Dujardin, décédé le 17-9-1949 à Cay Maï, Cochinchine ; Henri Hayez, décédé le 16-9-1948 à Cholou ; Jean Cyba, décédé le 22-8-1950 à Hanoï ; François Simoncic, décédé le 8-6-1951 à Phat Diêm, Tonkin ; Daniel Wannepain, décédé le 8-7-1952 à Hanoï ; Raymond Novicki, décédé le 15-3-1954 à Diên Biên Phu.

Radtke et Simoncic, sans familles, sont inhumés à Fréjus.

Pour terminer cette cérémonie, M. Verdier reçut des mains du capitaine Margaron la CCV et M. Duriez les commémoratives 39-45 et d'Indochine.

Le retour à la mairie, pour le vin d'honneur, se fit comme pour l'aller derrière la musique municipale, le corps des sapeurs pompiers, les élus locaux et la foule nombreuse présente pour cette journée.

Le 24 décembre 1992, nous avons assisté aux funérailles de notre vice-président M. Alexandre Lalande, médaillé militaire.

Le 15 janvier 1993, nous avons conduit à sa dernière demeure, M. Roger Dremière, médaillé militaire.

Le 24 janvier 1993, nous avons tenu notre assemblée générale, salle de garnison en présence de M. Potaut, représentant le maire de Valenciennes, et du capitaine Pluvignage, représentant le commandant d'armes. Lecture du rapport moral, du compte rendu financier, tous deux approuvés à l'unanimité. L'année a vu arriver chez nous dix-huit nouveaux membres et il faut espérer que cette année tout le monde se mobilisera pour dépasser largement ce chiffre. Il nous reste quelques bonnes années, il faut en profiter.

Après la réunion, le dépôt de gerbes à la stèle des combattants des TOE a eu lieu en compagnie de nos amis de l'UNC-AFN, ainsi que le vin d'honneur en mairie et le repas avec animation pris en commun au mess de garnison.

SECTION DE L'ORNE

Président : M. Pierre Hivonnet
Le Floquet
61570 Vriigny

3 avril : Comité de Flers (président M. Michel Morel). Repas amical réunissant 25 convives à Saint-Bômer.

15 avril : Comité de la Ferté-Macé (président M. Clément Dallançon). Repas amical réunissant 50 convives, dans le cadre champêtre de Trompe-Souris ; parmi les convives un certain nombre revenaient d'un voyage au Vietnam.

Après quelques mots du président Dallançon, M. Achard de la Vente, vice-président, faisait un récit très vivant sur ce voyage et concluait en regrettant de voir ce pays plongé dans un état d'extrême pauvreté.

21 avril : Réunion du bureau départemental à Ecouché ; au cours de cette réunion, il a été décidé d'un pèlerinage à Fréjus au cours du 1er semestre 1994. Les adhérents seront prévenus en temps utile.

7 mai : Cérémonie à Alençon, quartier Lyautey, à la mémoire des combattants de la bataille de Dien Bien Phu, en présence du directeur

de cabinet du préfet et de M. Dandigné, président du Conseil général.

Une des gerbes était déposée par M. Jean-Marie Fossé, blessé à Dien Bien Phu et prisonnier du Viet-Minh.

8 mai : Alençon — Notre association était représentée avec son drapeau aux cérémonies patriotiques, qui se terminaient par une réception du préfet dans les jardins de la préfecture. Nous déplorons le décès de deux de nos compagnons : MM. Gilbert Richet de Damigni et André Michel de Sarceaux.

Le congrès de la section se tiendra à Flers, le 10 octobre prochain.

SECTION PARIS HAUTS-DE-SEINE

Président : Colonel Guy Demaison
6, rue Claude-Matrat
92130 Issy-les-Moulineaux

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 4 février à la Maison des Associations du XVIème arrondissement. Le quorum largement atteint, les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité, tandis que le bureau, dans sa formation de 1992, se trouvait prorogé d'un an.

L'assemblée a félicité André Vandeputte, qui a reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau.

Elle a marqué son vif intérêt pour la politique de parrainage, animée au niveau national par Mme Lucas-Potier. Le précédent bulletin avait annoncé qu'un petit Vietnamien allait être parrainé par la section. C'est chose faite. Il s'agit d'un enfant de onze ans, Hong-Phuoc-Chau, originaire de Sadec. Nos premières contributions sont déjà arrivées à destination.

La section va maintenant parrainer un jeune Khmer. Mme Lucas-Potier a exprimé sa satisfaction que le premier enfant cambodgien parrainé le soit par la section de la capitale. C'est Francis Auckenthaler qui assure ces activités sociales, avec dévouement et compétence.

L'assemblée enfin a approuvé, à l'unanimité, le projet de transformation du titre de notre association. Les "amis" de l'Indochine auront droit de cité au côté des "anciens", s'ils bénéficient d'un parrainage. Le sigle ANAI devra rester inchangé.

Pour la commémoration du coup

de force japonais du 9 mars 1945, les 6 et 7 mars, la section fut largement représentée tant au ravivage de la flamme de l'Arc de Triomphe qu'à la messe à Saint-Louis et aux cérémonies devant les plaques du général Lemonnier, de la résistance en Indochine et aux morts des guerres d'Indochine.

Continuant son cycle de conférences, la section a présenté à ses membres, le 22 mars, à la maison de l'Annonciation, un exposé du colonel Sonolet, retraçant ses souvenirs personnels au cours d'une longue et fructueuse présence de plus douze ans au Cambodge.

Notons que le président a rendu visite, le 27 janvier, au Val-de-Fontenay, à Mme J. Calba, nouveau directeur interdépartemental des AG et VG de l'Ile-de-France et qu'il a trouvé une interlocutrice attentive et intéressée par les activités de l'ANAI.

Il a également, le 13 mars, assisté au sénat à l'assemblée générale de l'association "Soutien à l'armée française" (ASAF), dont notre président national a eu l'occasion de souligner l'efficacité.

SECTIONS DES PYRENEES-ORIENTALES

Président : M. Michel Garat
14, chemin de Canet
66330 Cabestany

Le 7 mars 1993, à l'ombre du cloître d'Arles-sur-Tech, la section a organisé pour les Pyrénées-Orientales, la commémoration de la sanglante agression japonaise du 9 mars 1945.

Plusieurs associations se sont jointes à nous, l'ANAPI et l'UNP avec leurs drapeaux ainsi que les ACPG et médaillés militaires d'Arles-sur-Tech. Accueillis à l'arrivée par M. le maire et des membres du conseil municipal, les participants ont assisté nombreux à une messe célébrée par le père Cesbron à la mémoire des victimes civiles et militaires et animée par la chorale paroissiale dans l'église Ste-Marie.

Après lecture du récit des faits historiques du 9 mars par le président de la section, une gerbe a été déposée au monument aux morts par notre ami Roger Banet, rescapé du 9 mars 1945, accompagné du maire et du président de l'ANAPI. Après les

discours d'usage, tous les participants ont été conviés à un vin d'honneur dans les salons de l'Hôtel de ville.

La journée s'est terminée par un repas de 170 couverts.

Le 11 avril 1993, le président de la section est venu encourager la jeune association des Laotiens de Perpignan qui fêtait le nouvel an lao à la salle Jean-Jaurès de Pia.

Le 7 mai 1993, la section a participé à la commémoration de la fin des combats de Dien Bien Phu organisée par le comité de coordination des associations liées au souvenir indochinois.

Une messe a été célébrée par le père Cesbron à l'église St-François de Perpignan à l'intention de tous les soldats tombés au cours de la guerre d'Indochine et en particulier à Dien Bien Phu et dans les camps vietminh. A la sortie de l'office, l'ensemble des participants est allé déposer une gerbe au monument aux morts du Haut-Vernet.

La section a participé derrière son drapeau aux différentes cérémonies organisées les 25 avril 1993, journée de la déportation et 8 mai 1993, commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

SECTION DU RHONE

Président : M. André Géraud
12, rue Sainte-Marguerite
69110 Sainte-Foy-les-Lyon

Notre assemblée générale s'est tenue le 28 février en présence du général Simon. Le maire de Lyon, M. Michel Noir, a bien voulu y participer.

Nous avons eu la satisfaction d'enregistrer, depuis l'AG précédente, 72 nouveaux adhérents ; il s'agit surtout de résidents des départements de la Drôme et de l'Ardèche dont le "comité", animé par J.M. Boyer et G. Galland, va pouvoir incessamment se transformer en "section" inter-départementale à part entière.

La sortie du 50ème numéro de notre bulletin de liaison "l'Echo des Rizières" correspond approximativement au 10ème anniversaire de la création de notre section en 1982.

Nous avons rappelé le souvenir des amis et camarades disparus au cours des douze derniers mois : Guy Moisson, Gilbert Aberegg, Georges Comtet, Nguyen Van Tuat (ancien soldat

du BMI, amputé de la jambe gauche, réfugié en France en 1989 grâce à l'ANAI et qui laisse à Lyon une famille sans ressource de 9 personnes).

Pour l'avenir nous allons diversifier notre action sociale : tout en continuant à parrainer l'association "Jeunes France-Asie" — dont la présidence est assurée par Paulette Desneufbourgs — nous allons soutenir l'action menée par l'un de nos adhérents, le médecin des armées B. Chaubaud, dans le cadre de la médecine de la lèpre au Vietnam. Les dons déjà reçus ont permis d'acquérir des ouvrages médicaux destinés aux praticiens de cette nouvelle activité, de financer le suivi des malades en cours de traitement et de doter en matériel éducatif une école qui s'occupe des enfants lépreux qui, en tant que tels, ne sont pas admis dans les systèmes normaux de scolarisation. Ce programme ne manquera pas d'être développé grâce à la générosité de tous.

SECTION DU VAR

Président : Colonel Elie Etienne
31, rue d'Alger
83000 Toulon

25 février 1993 : Conférence de Mme Fourcade, rescapée du 9 mars 1945, sur l'odyssée de quatre femmes et quatre enfants dans les "100 000 monts", à la frontière sino-tonkinoise.

8 mars 1993 : Conférence du général de Brancion sur "Dien Bien Phu, le choc de deux artilleries".

12 mars 1993 : Rassemblement annuel des anciens d'Indochine, avec "Citadelles et maquis d'Indochine" et les "Rescapés du 9 mars 1945". Cérémonie au monument aux morts pour la France (1939-1945-1955) en Indochine. La presque totalité des associations d'anciens combattants y participait, soit par groupe, soit par leur président et leur drapeau. La messe solennelle a été célébrée par Mgr Forno, prélat d'honneur de Sa Sainteté. De nombreux élus : parlementaires, conseillers régionaux, généraux et municipaux étaient présents. Le colonel Dussaix, président des Rescapés du 9 mars 1945, et l'amiral Romé, président des anciens des FNEO, étaient également présents.

SECTION DU VAL-DE-MARNE
Président : Colonel René Blaise
48, rue de la Jarry
94300 Vincennes

Avec la section départementale de Rhin et Danube, grâce à l'appui moral et financier du sénateur maire de Vincennes, M. Jean Clouet, et de son conseil municipal, nous avons élevé un monument à la mémoire du maréchal de Lattre de Tassigny.

L'inauguration a eu lieu le 10 octobre 1992 en présence de Mme la Maréchale de Lattre et de nombreuses personnalités civiles et militaires françaises et étrangères. La musique des Troupes de Marine et un détachement militaire rendaient les honneurs ainsi que plus de cinquante drapeaux des sociétés patriotiques départementales et nationales.

Le sénateur maire a accueilli la maréchale. Puis le général Beaudonet a retracé la vie et la carrière du maréchal. Une réception offerte par la municipalité de Vincennes termina la cérémonie.

Le 7 mai 1992 a eu lieu la commémoration de la bataille de Diên Biên Phu avec la participation de la Légion étrangère.

En août 1992, la cérémonie traditionnelle des Ames Errantes a eu lieu à la pagode bouddhiste de Linh Son à Joinville, suivie d'une conférence par un vénérable bonze.

Enfin, le 13 mars 1993 a eu lieu l'assemblée générale départementale annuelle, suivie d'un déjeuner baguettes.

SECTION DU VAUCLUSE
Président : M. Pierre Hardy
31, Les Jardins de l'Isle
84800 L'Isle-sur-Sorgue

Le samedi 17 avril 1993, la section a tenu son AG à la mairie de l'Isle-sur-Sorgue. M. le maire nous fait une visite rapide pour s'excuser de ne pouvoir être des nôtres, Mme Molina représente le directeur de l'ONAC, le capitaine Giraud président de l'ACUF et des paras du Vaucluse, est présent, ainsi que notre doyenne qui avec ses 93 printemps a un moral du tonnerre et beaucoup de souvenirs du Tonkin.

Une minute de recueillement est demandée à la mémoire de nos camarades disparus cette année : Berthe Dupuy, de l'Isle-sur-Sorgue, Gabriel Eyraud d'Avignon, Marcel Henry d'Avignon, Gino Montagnan du Thor.

Compte rendu des activités de la section, présente avec le drapeau à toutes les manifestations patriotiques. Le 20 mars 1993, pèlerinage à Fréjus (effectif 53), dépôt d'une

gerbe pour rendre hommage à nos camarades, visite au musée des Troupes de Marine. Depuis un an nous continuons nos réunions dans différentes communes du département, cela nous a permis d'enregistrer 25 anciens.

Le compte rendu financier confirme une trésorerie saine, et cela après l'aide apportée à nos camarades sinistrés.

Encore un grand merci à nos amis des sections de France qui ont répondu à notre appel et au siège qui, dès le lendemain de notre appel, nous envoyait une aide de 10 000 F. Nos adhérents du Vaucluse ont été les premiers à répondre présent par leurs dons et leur aide physique.

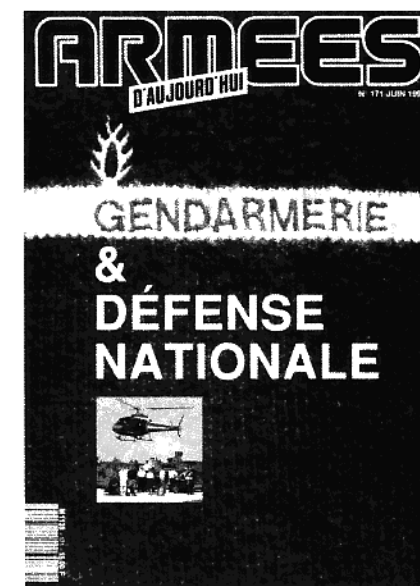
Compte rendu par le président de l'AGE de Paris. Tous d'accord pour le changement et le parrainage des nouveaux. Compte rendu détaillé et très intéressant sur la situation au Cambodge faite par le général Lagier.

Election du nouveau bureau : présidents d'honneur : général Lagier ; M. Edouard Grangier ; président : Pierre Hardy ; vice-président et secrétaire : Arlette Bonneau ; secrétaire adjoint : Cara ; trésorier-adjoint : Marcel Bries ; porte-drapeau : Rémy Diminici ; porte-drapeau-adjoint : Robert Martin ; membre du bureau : Roger Desay, Le Pontet.

90 pages d'événements, d'informations et de débats sur la Défense

Armées d'aujourd'hui, c'est chaque mois des reportages, des images et des dossiers complets sur la politique de Défense.

Armées d'aujourd'hui, la voix des armées, c'est 150 000 exemplaires, 800 000 lecteurs en France et à l'étranger.



ARMÉES D'AUJOURD'HUI
L'espace-réflexion

COURRIER DES LECTEURS

M. René Thibout et son épouse née Nguyen Thi Kim Chau protestent longuement et à deux reprises contre la "désinformation" que constitue à leurs yeux l'article publié par le bulletin 1993/1 sous la signature de Jean Norel. De leurs documents nous extrayons les idées suivantes :

- Lors d'un voyage au Vietnam du 23 décembre 1992 au 4 février 1993, ils n'ont pas vu de policier monter dans l'avion ; l'aéroport est en cours de reconstruction ; Saïgon n'est pas décrépit ; les mendiants restent dignes ; les nouveaux taxis Toyota sont climatisés (NDLR : Jean Norel ayant voyagé en janvier et en février 1992, les observations de René Thibout montrent que la situation s'améliore).

- Il faut rendre hommage aux Vietnamiens qui n'ont pas choisi l'exode et qui, sur place, grignotent petit à petit des parcelles de liberté ; il faut noter également qu'une nouvelle génération, animée de bons sentiments, commence à parvenir aux postes de responsabilité.

*
* *

M. Thong Souvanna signale le mauvais état du lycée Auguste-Pavie à Vientiane, de 1947 à 1975 cet établissement de deux mille élèves a préparé les jeunes Laotiens au baccalauréat français. Depuis 1975, faute d'entretien, les bâtiments se sont délabrés. Aujourd'hui le Japon propose au Laos de le raser et de construire à sa place un lycée de type nippon.

Soucieux de rétablir les liens culturels avec la France plutôt qu'avec le Japon, l'Association "Amis France-Laos", la communauté laotienne de l'ouest de la France, les anciens élèves du lycée Auguste-Pavie, demandent aux anciens et amis du Laos de les aider à restaurer leur lycée. Envoyer les dons à "Amis France-Laos", 60 boulevard Léon-Bourgeois, 35000 Rennes, en mentionnant "pour la restauration du lycée Auguste-Pavie".

*
* *

Maxime Phuoc, 13 rue Trachel, 06000 Nice, cherche à recueillir tout souvenir concernant les collègues d'Eurasiens à Cholon ainsi que la FOEFI de William Baze.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM et PRÉNOM
ADRESSE
LOCALITÉ CODE POSTAL
Renseignements statistiques :
AGE PROFESSION SECTEUR D'ACTIVITÉ
NOM de l'ENTREPRISE

1 an (10 numéros) au tarif de 140 F - 2 ans (20 numéros) au tarif de 260 F

Joindre à la commande le règlement et envoyer celui-ci à :
Armées d'aujourd'hui - Addim - 6, rue Saint-Charles 75015 Paris



COLONIES FRANÇAISES - Annam

L'Annam est un pays allongé en bordure de la Mer de Chine, à l'Est de l'Indochine française, sur une superficie de 145 000 kilomètres carrés. Il est parcouru sur toute sa longueur par une chaîne de montagnes. Aussi l'a-t-on appelé "Un bâton de bambou entre les deux paniers de riz de la Cochinchine et du Tonkin". Pays beaucoup moins fertile que ces deux derniers, l'Annam produit cependant du riz, du maïs, du café, de l'hévéa (caoutchouc), du tabac, du poivre, surtout du thé. Les plantations de cocotiers sont aussi nombreuses.

La pêche est pratiquée le long des côtes du Sud-Annam.

Les artisans indigènes sont spécialisés dans des travaux de vannerie.

Le climat, tropical, est varié suivant l'altitude.

L'Annam est un empire placé sous le protectorat français (Capitale : Hué). Le souverain actuel, Sa Majesté Bao-Dai, gouverne, assisté du résident français.

La population (5 millions d'habitants) est presque exclusivement annamite, de religion bouddhiste.

(Extrait de l'Édition Spéciale des Produits du Lion Noir)